

# LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

---

---

TOME VIII

MAI 1909

N° 5

---

---

## LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC

---

Après cinq siècles d'attente, l'Eglise vient d'offrir au culte catholique la plus merveilleuse enfant qui se soit vue dans les annales de l'humanité. Si l'on en excepte la divine Vierge Marie, jamais fille d'Eve ne fit honneur à la femme autant que la bienheureuse Jeanne d'Arc. Elle est le type de l'héroïsme le plus pur, le plus élevé, le plus désintéressé. En donnant à la France cette libératrice, Dieu lui a marqué une prédilection unique ; l'on chercherait en vain parmi les autres peuples une marque aussi signalée de sa protection visible.

Le grand Gerson, témoin de cette merveille, s'écriait jadis : *A Domino factum est istud*. Après avoir lu et relu la vie de l'héroïne nous ne pouvons que répéter le cri d'admiration du chancelier de l'université de Paris. Oui, c'est l'œuvre de Dieu, c'est le miracle le plus palpable de sa Providence qui apparaît dans notre histoire nationale sous les traits si purs, si forts et si doux de cette vierge martyre.

Nous sommes heureux de proposer, dans les pages de la *Nouvelle-France*, cette radieuse figure à tous les cœurs magnanimes et fiers qui continuent de poursuivre au Canada les gestes de la grande Française. Ils apprendront de leur modèle comment on doit servir son Dieu et son pays.

\*  
\* \*  
\*

Jeanne d'Arc est bien française, quoiqu'on l'ait surnommée « la bonne Lorraine. » Elle naquit à Domrémy le 6 janvier 1412, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, où de tout temps le patriotisme fut si éveillé à cause du voisinage de la frontière. L'humble village placé sous la garde du grand évêque qui sacra Clovis et sa descendance vit grandir cet enfant dans le recueillement, la prière et le travail.

Mêlée aux jeux de ses compagnes, Jeanne ne s'y livrait qu'avec réserve, remarquent les chroniqueurs. Les jeunes gens la trouvaient « trop dévote. » Elle se retirait à l'écart pour prier, elle se confessait souvent et chaque semaine s'en allait en pèlerinage à la chapelle forestière de Notre-Dame de Bermont. Elle travaillait de bon cœur, tantôt partageant les devoirs de son père, Jacques d'Arc, « honnête cultivateur et bon chrétien sur toutes choses, » tantôt filant jusque bien avant dans la nuit, aux côtés de sa mère, Catherine Romée—ce qui lui faisait dire plus tard, avec une sorte de fierté : « Pour coudre ou filer, je ne crains pas femme de Rouen. »

Telle était sa renommée de vertu que le curé de Domrémy pouvait rendre d'elle ce témoignage : « C'est une bonne, simple et douce fille, point paresseuse. Jamais je n'en vis une meilleure, et il n'y en avait pas de semblable dans ma paroisse ».

Jeanne n'apprit ni à lire ni à écrire, mais elle écoutait avidement son bon curé qui lui citait ce que la Bible et l'Eglise nous apprennent des anges, du grand combat qui se livra dans le ciel entre saint Michel et Lucifer. Elle aimait beaucoup le récit de la vie des saints, principalement de sainte Catherine et de sainte Marguerite, pour lesquelles les habitants de Domrémy professaient une vénération particulière. Fréquemment, aux prônes du dimanche, le curé parlait des choses du royaume de France, et s'il ne pouvait cacher les funestes divisions qui déchiraient le pays, cet homme de foi s'appliquait à prouver que Dieu a toujours aimé les Francs et à faire connaître les grandes choses que la Providence avait accomplies par Clovis, Charles Martel, Pépin, Charlemagne et saint Louis. Jeanne nourrissait son âme d'enfant de toutes ces leçons.

Combien ces détails des vieilles chroniques ont de saveur pour nous, Canadiens-Français ! C'est ainsi que nos pères furent instruits et élevés par quelques vénérables prêtres qui leur apprirent à aimer Dieu et la France.

Ainsi, à treize ans, Jeanne ne savait ni *A* ni *B*, mais avait l'âme toute remplie de l'amour de Dieu. La grâce divine la dilate, la transforme et en fait une création nouvelle dans laquelle la nature ne se reconnaît plus.

Jeanne aime son prochain parce qu'elle sait que le Christ veut qu'on l'aime, elle partage son pain avec les pauvres, elle recherche les infirmes et les malades, elle passe ses nuits à les soigner, elle recueille les pèlerins sur les grandes routes, elle leur cède son lit pour qu'ils se reposent de leurs fatigues. Elle se sacrifie ainsi pour que « Dieu soit content d'elle », selon son expression naïve.

Dieu, en effet, était content d'elle : il allait frapper à ce jeune cœur pour un grand dessein. Dans sa bonté, Il avait résolu de sauver la France en péril, et il choisit cette humble villageoise pour accomplir ce prodige.

Nous entrons ici dans un monde à part. De merveilleuses visions charment les regards de l'enfant, des *Voix* supérieures se font entendre, qui lui marquent la ligne de conduite à suivre et l'investissent d'une mission à laquelle elle ne pourra se dérober.

« J'étais dans ma treizième année, quand Dieu m'envoya une *Voix* pour m'aider à me conduire ».

C'était la *Voix* de saint Michel, l'archange-soldat, qui lui disait : « Sois bonne enfant, fréquente l'Eglise et Dieu t'aidera ». Aux exhortations se mêlaient des révélations : « Tu quitteras ton pays et tu viendras en France, car tu feras lever le siège d'Orléans ». Et Jeanne ajoute en rapportant ces paroles : « L'ange me racontait la pitié qui était au royaume de France ».

Elle était grande, extrême, en effet, cette pitié.

La France, épuisée par une guerre de cent ans avec l'Angleterre, déchirée par des factions rivales, était devenue la proie de son ennemie héréditaire. Ce n'était partout que meurtre et pillage. La famine et la peste exterminaient ceux qu'avait épargnés l'épée. Les champs restaient en friche, les populations rurales s'étant réfugiées dans les places fortes.

Les chevaliers défenseurs-nés du royaume, ont été fauchés sur les champs de bataille de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Verneuil. Combien sont morts les armes à la main, nul ne le peut dire.

Le sceptre de saint Louis est tombé aux mains d'un fou, le pauvre Charles VI ; et, pour comble de malheur, la reine son

épouse—cette infâme Isabeau de Bavière—a renié son propre fils et vendu la patrie aux Anglais.

Le peuple terrifié se cache et n'ose se dire français, car les ennemis ont envahi le pays de toutes parts, par le nord, par la Normandie, par la Gascogne, par la Bourgogne. Dix provinces reconnaissent Henri VI d'Angleterre pour leur maître.

Bedford, régent d'Henri, est entré dans Paris, il a été reçu en triomphe à Notre-Dame « comme si ce fût Dieu, » remarque un chroniqueur ; il n'y eut jamais à Rome, au temps des consuls et des empereurs, triomphe comparable à celui que lui ont fait les Anglais vainqueurs et des Français traîtres à leur patrie.

Le peuple de France est donc tombé sous les griffes de cet autre peuple redoutable qui se symbolise lui-même par un léopard, et qui, au dire de Taine, a montré dès le commencement de son histoire trois instincts dominants : naviguer, combattre et piller.

Une seule place forte située au cœur du pays ose résister, c'est Orléans, le dernier rempart de la nationalité, qui s'effondre. Glasdale, Suffolk, Talbot, trois des plus valeureux capitaines d'Angleterre, l'assiègent depuis sept mois. Orléans meurt de faim mais ne cède pas et reste fidèle à Charles VII, le fils du roi dément.

Jeanne d'Arc se sent pressée de courir au secours de la ville assiégée. A tout instant, ses Voix lui disent : « Va, va. »

—Mais, répond-elle, je ne suis qu'une pauvre fille qui ne sais ni chevaucher, ni guerroyer—« N'importe, va, fille de Dieu, va, va. »

La Pucelle, malgré sa répugnance pour la vie des camps, se décide enfin à aller trouver le sire de Beaudricourt pour lui demander un équipement de guerre. Elle a dix-sept ans et a fait vœu de virginité. Après plusieurs refus, on lui donne un cheval, une armure, une petite escorte.

Revêtue de son lourd costume militaire, elle traverse cent cinquante lieues de pays ennemis. Elle arrive à Chinon le 6 mai 1429, miraculeusement guidée par ses célestes messagers.

On devine quelle dut être, à la cour de Charles VII, l'impression causée par la venue soudaine de cette paysanne qui prétendait avoir « plusieurs bonnes choses à dire » au petit roi de Bourges. Elle est reçue avec une défiance toute naturelle.

On interroge ses compagnons d'armes, on l'accable elle-même de questions. Mais Jeanne se contente de répondre : « J'ai deux

choses en mandat de par le Roi du Ciel : faire lever le siège d'Orléans et conduire le noble dauphin Charles à Reims pour y être sacré ».

Charles consent à avoir une entrevue. Le soir, à la lueur des torches, Jeanne est introduite dans la grande salle du château. Sans hésiter, elle va droit au dauphin dissimulé parmi les seigneurs de sa suite et le salue : « Dieu vous doit bonne vie, gentil prince !—Ce n'est pas moi qui suis le roi, répond Charles.—En nom Dieu, gentil prince, c'est vous qui l'êtes et non un autre. Je suis venue avec mission, de par Dieu, de donner secours à vous et au royaume. Et vous mande par moi le Roi des cieus que vous serez sacré et couronné à Reims et que vous serez lieutenant du Roi des cieus qui est roi de France ».

Puis elle prend le roi à part et lui révèle un grand secret au sujet duquel celui-ci était bouleversé—« Je te dis de la part de Messire que tu es vrai hériter de France et fils du roi ».

Malgré ce signe évident de la volonté d'En Haut, Charles VII hésite. Il est d'un naturel faible et deux partis le dominant tour à tour : le parti des politiques cherchant toujours à temporiser et le parti des hommes de guerre qui veulent dénouer les événements au fil de leur épée.

Jeanne doit passer, durant trois semaines, par de minutieux interrogatoires, mais grâce au bon sens de ses réponses, elle montre à ses juges qu'elle n'est pas hallucinée.

Un des examinateurs nommé Guillaume Aimery lui posa cette question : « Si c'est la volonté de Dieu que les Anglais s'en aillent du pays, point n'est besoin de gens d'armes, le seul plaisir de Dieu peut les déconfire et les faire aller en leur pays.

— En nom Dieu, répond Jeanne, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ».

Maître Guillaume trouva que c'était bien répondu.

Sur ce, frère Séguin, un Dominicain limousin, lui demanda quelle langue parlait ses Voix.—« Un français meilleure que le vôtre », fit Jeanne un peu railleuse.—« C'était vrai, car le moine avait un fort accent du Midi.

« Croyez-vous en Dieu ? » continua le frère prêcheur—« Mieux que vous, » interrompit la Pucelle.

Un autre théologien intervient : « Dieu nous défend de vous croire sans un signe qui nous montre pourquoi et par qui vous êtes envoyée—Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des signes, affirma la vaillante fille, mais menez-moi à Orléans et je

vous donnerai mon signe, ce sera la victoire. Le signe que Dieu veut donner, c'est que je fasse lever le siège d'Orléans et que je mène sacrer le Dauphin à Reims ».

Et comme tous ces docteurs bardés de théologie et d'Écriture Sainte objectaient qu'elle ne savait pas lire : elle leur lança cette apostrophe piquante : « Il y a plus aux livres de Notre-Seigneur qu'aux vôtres. Messire Dieu a un livre où nul clerc n'a jamais lu, si bon clerc soit-il ».

L'épreuve était suffisante ; les examinateurs furent unanimes à louer la sagesse et la piété de la guerrière, ils conclurent qu'elle était envoyée de Dieu.

Rassuré, le roi lui donna le rang de chef de guerre en lui faisant présent d'une armure complète. L'héroïne refusa l'épée qui lui fut offerte ; elle n'en voulait pas d'autre que celle qui se trouvait sous l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois et qu'on découvrit sans peine sur ses indications. Cette épée merveilleuse était ornée de cinq croix. Jeanne l'aimait fort, mais elle aima « quarante fois plus » son étendard sur lequel se trouvaient inscrits les noms de Jésus et de Marie.

Le corps d'armée de Jeanne fut composé avec soin, les soldats venaient s'offrir avec enthousiasme, mais n'était pas admis qui voulait ; la pieuse enfant n'admettait à son service que des gens confessés et disposés à se corriger de leurs vices.—« Confessez-vous et vous serez admis dans notre confrérie », leur disait-elle.

Telle fut l'autorité de la jeune Lorraine sur sa troupe qu'elle la transforma en un tour de main. Voir ces vieux soudards renoncer au jeu, au blasphème, à la débauche, n'est-ce pas déjà un premier prodige ? Cependant Orléans épuisé était sur le point de se rendre quand on vit apparaître à la tête de sa petite armée la messagère de Dieu. Par un coup d'audace, Jeanne pénètre dans la place forte malgré la terrible enceinte de bastilles dont les Anglais ont entouré la ville. Comme un général consommé elle s'impose au gouverneur et aux capitaines de la cité qui hésitaient à la suivre. Elle montre une science militaire à la hauteur des difficultés à vaincre. Elle sait attaquer une forteresse, défendre une position, diriger l'armée en rase campagne ; elle excelle surtout dans la disposition de l'artillerie. Elle a le cœur plus brave que les plus intrépides guerriers vieilliss dans le métier des armes.

Dans les fossés qui entourent les citadelles, en face des meur-

rières, sous les mâchicoulis, durant huit jours, ce sont des duels sans merci, des corps à corps acharnés et furieux. Au milieu de ce carnage et de ces mêlées hurlantes où le bruit des coups et des clameurs est suivi de silences effrayants, cette fille de dix-sept ans reste impassible, maîtresse de son cœur que l'épouvante aurait dû briser cent fois.

Elle court au point menacé comme une mère se précipite à l'endroit où son fils est en péril. Et cette vaillance n'est pas de celles qui procèdent de la rage ou de la haine, qui tuent pour tuer et se plaisent aux boucheries. Voir couler le sang français « lui fait dresser les cheveux sur la tête. » Voir couler le sang anglais lui coûte presque autant. En ses luttes formidables, elle ne frappe pas, elle commande. « Je n'ai jamais tué personne », affirmera-t-elle à Rouen, et de fait, son épée demeura vierge. Elle ne poursuivait qu'un but, la délivrance du territoire.

Après huit jours de combats sans répit, les Anglais sont bousculés et rejetés hors de leurs bastilles, ils s'enfuient épouvantés. Alors commence pour Jeanne cette campagne de la Loire qui a fait l'admiration des plus habiles stratèges. Elle débarrasse toute la plaine qui s'étend d'Orléans jusqu'à Reims, de la présence de l'ennemi. Jargeau, Beaugency, Patay, Auxerre, Troyes, Châlons sont enlevés à la pointe de l'épée, et le 16 juillet, deux mois après la délivrance d'Orléans, Charles VII entrait triomphalement à Reims.

Quel émouvant spectacle que celui dont fut témoin l'antique cathédrale de cette ville ! Charles VII est armé chevalier par le duc d'Alençon, puis il reçoit l'onction sainte des mains de l'archevêque, au milieu des acclamations d'une foule qui pleure de joie. Jeanne d'Arc est là debout aux côtés du roi, l'étendard à la main. Cet étendard qui avait été à la peine méritait bien d'être à l'honneur.

La cérémonie finie, la Pucelle se jette aux genoux de Charles qu'elle tient embrassés : « Gentil roi, dit-elle, maintenant est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. »

\*\*\*

La principale partie de la mission de la Libératrice est accomplie, mais non sa mission tout entière. Jeanne doit maintenant

payer de son sang la rançon de la patrie, tout comme le Christ a payé du sien la rançon du genre humain. Après le sacre de Reims elle aurait désiré revoir sa chère campagne de Lorraine, mais elle préfère la volonté divine qui lui dit de monter au Calvaire.

La jeune guerrière n'ignore pas que sa mort est proche ; elle s'en ouvre au roi et demande « à être bien employée. »

Mais le roi semble ne pas avoir gardé une profonde reconnaissance à sa bienfaitrice. Il la néglige, il la délaisse, soit que la jalousie ait envahie son âme, soit que les courtisans aient dominé sa volonté chancelante.

On dirait que le ciel l'abandonne à son tour, pour que son sacrifice soit plus douloureux. Jeanne a la même vaillance mais non la même joie. Elle voit sa merveilleuse épée se briser entre ses mains et aucun armurier ne peut la reforger. Au siège de Paris, elle tombe blessée. Sainte Catherine et sainte Marguerite lui apparaissent à peu de temps de là pour lui annoncer « qu'elle sera prise avant la Saint-Jean. » L'humble fille supplie ses saintes de la faire mourir sur-le-champ, mais celles-ci lui répondent : « Prends tout en gré, Dieu t'aidera. »—Fiat ! Le sacrifice est accepté.

Un jour, elle se porte au secours de Compiègne assiégé par les Bourguignons alliés aux Anglais. Dans une sortie audacieuse, elle tombe prisonnière. A-t-elle été trahie ? La question reste douteuse. Toujours est-il qu'elle a été lâchement abandonnée par les siens. Pour dix mille livres, Jean de Luxembourg la vend aux Anglais qui veulent la faire mourir. Et voici la Passion de Jeanne qui commence.

Durant cinq mois elle est traînée de cachot en cachot, jusqu'à ce qu'une tour du château de Rouen devienne sa prison définitive. Elle y est rivée par des chaînes de fer qui la lient au cou, aux pieds et aux mains, comme si ce n'était pas assez de la vigilance féroce et outrageante de cinq soudards qui ne la quittent ni jour ni nuit.

Les armes anglaises ont été humiliées : l'Angleterre, à tout prix, tient à déshonorer sa victime. Et le meilleur moyen est de la faire passer pour sorcière, inspirée du diable et révoltée contre l'Eglise. On l'accusera donc d'hérésie, de magie, et par là Jeanne deviendra justiciable d'un tribunal ecclésiastique ; elle perdra le bénéfice des règles de la chevalerie et du droit des gens.

Un évêque indigne, Pierre Cauchon, chassé de Beauvais par ses diocésains, accepte de diriger la procédure. L'université de

Paris, vendue à l'ennemi, en révolte contre le Pape et contre le roi, fournit les tristes assesseurs de cet autre Caïphe. Comme on le voit, tout en se disant ecclésiastique, ce tribunal foule aux pieds toutes les lois de l'Eglise. Remarquons en passant que Pierre Cauchon n'a pas le droit de juger dans un diocèse où il n'a reçu aucune juridiction et qu'il refuse à la Pucelle les garanties que lui accorde le droit.

Le droit exige que l'accusé soit retenu dans les prisons ecclésiastiques : Jeanne est laissée dans la prison d'Etat aux mains des Anglais ; le droit fixe à neuf le nombre des juges, et pour intimider la sainte enfant les juges de Rouen s'adjoignent jusqu'à soixante assesseurs ; le droit autorise l'accusée à se faire défendre, et Jeanne est abandonnée à elle-même ; le droit permet d'en appeler à un tribunal supérieur ; vainement la Pucelle en appela-t-elle au Concile et au Pape ; elle ne fut pas écoutée.

Comment les ennemis de notre foi osent-ils confondre un tel tribunal, soudoyé et vendu, avec l'Eglise romaine, et prétendre que l'Eglise a condamné Jeanne d'Arc ?

Ceux qui l'ont condamné, bien loin de représenter l'Eglise, sont en révolte contre elle et ne représentent que la cupidité au service d'une vengeance politique. C'est le gouvernement anglais qui a acheté Jeanne. C'est le gouvernement anglais qui a soudoyé Pierre Cauchon et lui a ordonné de faire son procès à l'héroïne comme coupable en matière de foi. C'est le gouvernement anglais qui a dirigé les débats de manière à ce qu'ils aboutissent à la sentence capitale. On ne peut admettre en ce procès autre chose qu'un procès d'état, et le rôle que s'est injustement attribué l'évêque de Beauvais a été celui d'un juge intrus et sans pouvoir, d'un juge ennemi de l'accusée, d'un juge prévaricateur et infidèle à l'Eglise, d'un juge faussaire.

Qu'on relise maintenant les différentes phases de ce procès, on y verra tout ce que l'art le plus retors, le plus perfide, peut inspirer pour écraser l'innocence même ; on y admirera aussi comment l'assistance divine se chargea de soutenir l'humble vierge dans ses réponses comme dans ses actes.

La ruse, la fraude, la violence, la débauche restent impuissantes ; pas un instant la Pucelle ne faiblit. « Vous pourrez faire de moi tout ce que vous voudrez, vous ne me ferez jamais dire que mes Voix ne sont pas de Dieu ». Elle ne cesse d'en appeler au Pape, Elle ne cesse de faire publiquement profession de foi à l'Eglise universelle, c'est-à-dire catholique.

Après cinq mois d'atroces poursuites, vaincus par la sagesse de cette fille de Dieu, les juges ont recours à une dernière infamie.

On force Jeanne d'apposer sa signature au bas d'une prétendue abjuration qu'elle n'a pu lire, puis le lendemain, on l'accuse de n'avoir pas tenu sa promesse et, là-dessus, on la condamne en son absence. L'arrêt est porté : Jeanne sera brûlée vive. Le supplice est affreux, moins pénible cependant que la longue agonie par où Jeanne a dû passer dans la prison. Que de fois, exposée aux outrages de ses géôliers, ne s'était-elle pas écriée : « J'aimerais mieux mourir que de rester davantage avec ces Anglais ».

Le 30 mai 1431, la Pucelle marche au bûcher qui s'élève sur la place du Vieux-Marché de Rouen. Ses bourreaux l'ont revêtue d'une chemise longue et coiffée d'un chaperon. Huit cents hommes d'armes l'escortent. Une foule immense la suit de loin.

Sans résistance, l'humble victime se laisse attacher au poteau ; mais elle demande une croix qu'un des assistants lui fait aussitôt avec deux tronçons de lance ramassés à terre. Elle presse sur son cœur ce signe du salut ; et bientôt les flammes montent et enveloppent la sainte. Au milieu du crépitement du brasier on entend une voix qui crie, « Jésus ! Jésus ! » C'était la fin, le ciel avait reçu la martyre.

Des sanglots éclatent alors de dix mille poitrines à la fois. Un secrétaire du roi d'Angleterre, Jean Thiessart, prononce une parole qu'il faut retenir, car elle est restée le jugement de la postérité : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte » !

Au-dessus de la tête de Jeanne, les bourreaux avaient cloué cette inscription, pour s'absoudre sans doute du crime qu'ils accomplissaient : « Hérétique, apostate, schismatique, malcréante de la foi de Jésus-Christ ». Infâme calomnie, nous le savons. Mais voilà que cent ans plus tard la même inscription se lit au front d'une autre victime, une coupable, celle-là ! C'est l'Angleterre. Elle a renié sa foi, elle est hérétique, schismatique, apostate, malcréante de la foi de Jésus-Christ. Grand Dieu, quel châtement !

\* \* \*

Cependant le jour de la réparation ne devait pas tarder à venir. Le 7 juillet 1456, dans le palais archiépiscopal de Rouen, Jean Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, entouré des

---

commissaires délégués par le Saint Siège pour procéder au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, déclarait solennellement, au nom de l'Eglise, que la sentence des juges de Rouen était nulle, entachée de dol, de calomnie et d'erreur manifeste.

Jeanne d'Arc était vengée et réhabilitée par l'Eglise. Et voici que cette même Eglise la proclame aujourd'hui *Bienheureuse* et permet qu'on lui dresse des autels <sup>1</sup>.

Fils de la Nouvelle-France, nous devons être fiers de la glorification de cette fille de l'Ancienne-France. Elle est notre gloire, cette héroïne du XV<sup>e</sup> siècle.

A quatre siècles de distance nous sentons que nous lui devons l'honneur d'être un peuple catholique. Sans les hauts faits d'armes et le martyre de Jeanne d'Arc, que serait-il arrivé de nous ? La France, notre mère-patrie, sujette d'Henri VIII, eût dû choisir entre l'apostasie de l'Angleterre ou les calamités de l'Irlande. Et sans la France de François I<sup>er</sup>, d'Henri IV et de Louis XIV, nous n'eussions pas eu un Samuel de Champlain, porte-étendard du roi très chrétien et de l'Eglise romaine, nous n'eussions pas eu un François de Laval ni une Marie de l'Incarnation, ni cette lignée de catholiques admirables qui ont fondé notre province. Et même, parlerions-nous la langue française ?....

Ne nous contentons pas d'un stérile hommage à l'héroïque et sainte mémoire de Jeanne d'Arc. Admirer cette grande âme, c'est bien ; mais nous devons lui dresser des autels. Aimons-la, invoquons-la. Du haut du ciel, Jeanne nous aime plus que tout autre peuple, puisque la cause pour laquelle elle a versé son sang reste la nôtre. Que l'Ange de la France garde notre âme française, avec notre foi, notre langue, nos traditions, notre idéal et préside aux destinées de notre jeune patrie.

P. COURBON, M. S. C.

---

1.—Voici, ajoutons-nous, que l'Angleterre, déplorant le crime de ses indignes fils qui ont procuré le supplice de la Pucelle, se joint aujourd'hui à ses alliés d'Outre-Manche pour fêter la glorification de Jeanne. La voix de ses feuilles publiques, même étrangères à notre foi, exaltait naguère l'humble héroïne dont la vaillance sauva sa patrie. L'élite de la noblesse catholique anglaise et les chefs de la hiérarchie ont tenu à honorer de leur présence les fêtes de sa béatification, et à prier, sans doute, la généreuse martyre de rendre le bien pour le mal, en hâtant par ses suffrages le retour à la vraie foi d'un pays qui fut jadis nommé « l'île des saints ».—N. D. L. R.

## LES CATHOLIQUES RUTHÈNES AU MANITOBA <sup>1</sup>

---

Quant on est convié à quelque honneur, les convenances veulent que l'on se tienne sur la réserve, que l'on se fasse prier un peu. J'ai oublié toutes ces exigences de l'étiquette, quand M. le Président m'a invité à donner, à une réunion du Cercle Lavérendrye, une conférence sur notre épineuse question ruthène. En bon camarade je lui ai répondu par un « oui » empressé. Et je ne le regrette pas, car à voir l'intérêt que vous portez à la cause ruthène, je prévois que la tâche ne sera pas trop lourde et que vous retournerez contents, si seulement je puis vous donner quelques renseignements sur ce problème si important au point de vue social comme au point de vue religieux pour l'ouest canadien.

J'ai demandé à M. le Président de vouloir bien m'indiquer à quel point de vue il voulait me voir traiter ce sujet. «— Au point de vue pratique », m'a-t-il répondu. Au point de vue pratique... ce n'est pas le plus facile, surtout pour quelqu'un qui a été peu mêlé aux hommes et aux choses. Ce qui me rassure toutefois c'est que le mot qu'il a employé a une signification assez élastique, si l'on en juge du moins par l'usage qu'en font les censeurs de tout acabit. Mais pour ne point donner dans les abus, je reconnais de suite qu'il m'impose certaines restrictions. Ainsi, vous parler des Ruthènes au point de vue historique, vous dire comment leurs ancêtres, deux mille ans avant Jésus-Christ, étaient des Lithuaniens, comment ils ont pris le nom de Wendes vers le sixième siècle A. C., et celui de Slaves vers le septième de l'ère chrétienne, pour s'appeler Russes à partir du neuvième et Petits Russes ou Ruthènes à partir du treizième, vous dire comment ces ancêtres sont passés du paganisme au catholicisme vers le neuvième siècle, du catholicisme au schisme dans les onzième, douzième et treizième siècles, et enfin, partiellement, du schisme au catholicisme, à partir du seizième siècle, serait un thème intéressant et instructif en certains milieux, mais ce ne serait pas « pratique. » Pour nous

---

1 — Conférence donnée au Cercle Lavérendrye, A. C. J. C., le 26 février 1909, au collège de Saint-Boniface.

conformer aux vœux de M. le Président, laissons de côté ces beaux thèmes pour nous placer au point de vue le plus actuel possible pour les Ruthènes canadiens. Essayons de dire en trois quarts d'heure ce qu'un observateur judicieux recueillerait au premier coup d'œil en visitant leurs colonies. Pour ne point compliquer les choses, faisons abstraction, si vous le voulez, des petits groupes de deux, trois ou quatre familles dispersées un peu partout du lac Supérieur au Pacifique. Selon le cours ordinaire des choses, ce sont autant de malheureux destinés à se détacher peu à peu de l'Eglise catholique sous l'influence de l'école neutre et du milieu généralement protestant où ils vivent. Faisons plus. Pour ne point dire ce que l'on tient de sources fort autorisées sans doute mais assez limitées, ne parlons point des cent et quelques mille Ruthènes déjà établis au Canada. Ne parlons que de ceux du diocèse de Saint-Boniface.

Le recensement ecclésiastique, d'après les données de 1906, évalue leur population dans le diocèse à vingt-cinq mille catholiques. Or, depuis cette époque, il y a certains centres qui se sont doublés et triplés, tandis que d'autres se sont ouverts de toutes pièces. En sorte que ce n'est nullement une exagération de dire qu'il y a de trente à trente-cinq mille Ruthènes dans le diocèse. Les groupes les plus importants, à l'heure actuelle, sont : Winnipeg, Yorkton, Sifton, Stuartburn, Shoal Lake, Gimli. Et puisque c'est d'eux surtout que nous parlons, je crois que je vous aurai communiqué l'essentiel de ce que j'en sais, en vous disant ce que sont chez eux la Paroisse, l'École et le Journal.

#### I. — LA PAROISSE

Il est dans l'Eglise une organisation admirable qui groupe les esprits et les cœurs pour les mettre, par l'entremise du prêtre et de l'évêque, en communication avec Rome, le centre de la vie catholique : c'est l'organisation paroissiale. C'est grâce à elle surtout que l'Eglise catholique devient un corps vivant, parce que c'est par elle surtout que s'établit ce courant vivifiant, ce va-et-vient du chef aux membres et des membres au chef, cette circulation continuelle et nécessaire de vie religieuse, de vie catholique.

Eh bien ! qu'avons-nous de cette organisation chez les Ruthènes ? En osant formuler une réponse, je ne veux pas com-

mettre d'injustice. L'arrivée inattendue et en masse des colons ruthènes a créé une situation des plus complexes et des plus délicates. Pour en sortir sans aller contre les traditions ecclésiastiques, sans manquer au passé et sans compromettre l'avenir, il fallait procéder avec sagesse et lenteur, il fallait user des moyens ordinaires avant de recourir aux moyens extraordinaires. Et c'est ce que l'on a fait.

A Winnipeg, grâce à la corporation épiscopale qui s'est portée garante pour la somme de trente mille dollars, alors que l'avenir était bien incertain, les Ruthènes ont depuis quelques années une église paroissiale actuellement sous la direction d'un Basilien. C'est peu si l'on compare leur situation à celle des catholiques du rite latin. C'est beaucoup si l'on met en regard des Ruthènes de Winnipeg ceux des diverses colonies. En dehors de Winnipeg, il n'y a, à proprement parler, aucune paroisse au sens canadien du mot. Il y a bien un bon nombre de groupes de 40, 50, 60, 80, voire même cent familles. Le district de Yorkton en comprend douze, celui de Sifton une quinzaine. Il y a bien un bon nombre de chapelles plus ou moins en règle au point de vue du droit canonique, mais, dans les conditions actuelles, les unes et les autres ne sont point et ne peuvent point être des foyers de vie paroissiale. Les groupes les plus fortunés sont visités par le prêtre une fois le mois, le plus ordinairement ils le sont tous les deux mois et même plus rarement. Et comment le sont-ils ?

Quand je suis arrivé, l'an dernier, de Galicie, j'aimais à m'entretenir avec les infatigables missionnaires des Ruthènes, les trois Révérends Pères Basiliens et le Révérend Père Delaere, sur leurs travaux et leur vie apostolique. Et alors surgissait à mon esprit l'idée de comparer ces quatre vaillants ouvriers à des pompiers combattant un incendie attisé par le souffle infernal des sectes et de toutes les mauvaises passions. L'expérience m'apprend de plus en plus que la comparaison ne manque pas de justesse.

Vous avez tous lu la brochure du R. P. Delaere. Cet ouvrage devrait se trouver dans les mains de tout Canadien qui se pique d'être au courant des choses de son pays.

Les agissements ignobles des *Indépendants* et de ceux qui avec Carmichael se sont servis d'eux, vous ont bien fait voir jusqu'à quel point peuvent s'avilir ceux qui n'ont rien de positif en vue, si ce n'est le lucre ou l'amoindrissement de l'influence catholique.

La prodigalité de hautes sympathies accordées dans les sphères politiques, par des hommes respectables d'ailleurs, à des aventuriers du plus bas étage, à de vils agents qui avaient fait fi de leurs consciences et de celles de leurs compatriotes, vous ont bien fait pressentir que la politique,—je ne dirai pas humaine ou simplement canadienne, mais manitobaine—a quelquefois des ressorts fort mystérieux. Mais ces agissements ignobles et cette prodigalité de hautes sympathies vous ont fait toucher du doigt aussi à quel manque de loyauté et à quelle somme de difficultés ont dû faire face, chez les Ruthènes, les champions de la cause catholique, et combien ils ont dû se multiplier en multipliant leurs courses pour se rendre maîtres du schisme fomenté par tant d'apôtres et paralyser le mouvement des « Indépendants. » Il a été impossible aux prêtres ruthènes de faire vivre jusqu'à présent leurs fidèles de la vie paroissiale, et maintenant que le mouvement des Indépendants expire, nous sommes peut-être dans une situation plus difficile. Car ce mouvement n'est qu'un épisode dans un drame qui se poursuit et dont l'intrigue va sans cesse s'accroissant : la trahison sacrilège succède maintenant à l'impudence sacrilège.

L'année dernière, un prêtre, vraiment ordonné, celui-là, arriva de Galicie. Là-bas, il avait été connu par un bon nombre de nos colons ruthènes, et malgré les détails peu rassurants que certains confrères donnaient sur son compte, il n'est pas rare de rencontrer des gens qui vous parleront avec élogé de son activité et de son zèle. Pour ce qui est de son activité, il en a donné une preuve en anéantissant presque complètement dans l'espace d'un an ce qui restait du parti des Indépendants dans le district de Sifton. Mais, il faut le dire avec un profond serrement de cœur, ce ne fut point pour mener les âmes à Dieu. Pour n'avoir pas rempli ou pas pu remplir les formalités requises, ce prêtre n'a pas reçu juridiction à son arrivée dans le diocèse. Malgré cela il s'est mis à l'œuvre. Avec la haine de l'apostat et l'astuce de l'hérétique, il a commencé par déverser sa bile sur l'ordre si méritant de Saint-Basile, sur l'épiscopat et le clergé latins, sur le Souverain Pontife et sur son Ordinaire, le digne Métropolitaine Sceptycki. Le peuple donnait bel et bien dans le panneau, quand enfin le vœu émis de changer le nom de « Grecs catholiques » en celui de « Grecs ruthènes, » et d'autres déclarations par trop claires lui ont fait ouvrir les yeux, et il a fini par croire que la lettre de suspense portée par son Ordinaire contre l'abbé Krochmalny,

n'est pas un document forgé de toutes pièces, comme celui-ci avait hypocritement osé le dire, et il s'est détourné de lui. Maintenant l'on chante dans le district de Sifton.

Allons, frères Ruthènes  
 Qu'allons-nous devenir  
 Maintenant que des prêtres  
 De Rome veulent nous séparer ?  
 Ah ! jetons un regard sur notre passé,  
     Sur nos ancêtres  
 Ils avaient, eux, la vraie foi  
 Alors qu'ils étaient unis à Rome.

Oui, frères, rappelons-le-nous bien  
     Il nous faut croire !  
 Mais en dehors de Rome  
 Il n'y a pas de chemin qui mène droit au ciel.

L'évêque latin à Winnipeg,  
 Le pape dans les vieux pays,  
 C'est par eux et non par le prêtre seul  
 Que nous entrerons en Paradis.

Allons, mes frères, à Sifton  
 Tout est sens dessus dessous,  
     Car nous agissons  
 Ainsi que les païens d'antan.

Combien malheureux donc est notre sort !  
     Comment nous sauver ?  
 Car voilà que des vieux pays,  
 Nous vient un prêtre sans pouvoir.

Qu'il n'ait pas de pouvoir  
 Nous le savons bien ;  
 Mais pourquoi, alors,  
 Nous, chrétiens, l'accepterions-nous ?

Allons, mes frères, mettons-nous à l'œuvre  
 Et disons-le bien haut  
 Pour que tout le monde le sache,  
 Et que les Polonais eux-mêmes  
 Ne fassent qu'un avec nous.

Cette chanson sera-t-elle le couronnement de l'œuvre de Krochmalny ? L'incendie nouveau qui allait se déclarer sera-t-il conjuré ? Secondé par deux autres malheureux abbés, Wasylewitch

et Humecki, qui se sont déjà lancés sur ses traces, médite-t-il de nouveaux projets ? Tentera-t-il de mettre à exécution les promesses qu'il a faites avant son départ pour la Galicie, au mois de janvier, de se trouver une dizaine de compagnons à bref délai ? Nous n'en savons rien. Néanmoins, je ne puis dissimuler que les déclarations livrées au public par l'organe ecclésiastique le plus autorisé en Galicie, la *Neva* tinte à mes oreilles comme un glas. Certains articles des plus irrespectueux pour l'autorité épiscopale publiés dans un journal anticlérical de Galicie, le *Dilo*, seraient dus à des plumes sacerdotales. Dans tous les cas, l'avenir est gros de nuages, et tout en tenant les yeux fixés sur le *Confidite, ego vici mundum*, on a raison, je pense, de craindre quelques nouvelles catastrophes si de nombreux ouvriers ne répondent à l'invitation réitérée de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'archevêque, et au cri de détresse lancé par le R. P. Delaere, et ne viennent prêter leur concours pour déblayer le terrain et travailler en toute hâte à l'établissement des paroisses chez les Ruthènes du diocèse.

## II.—L'ÉCOLE

Pour ce qui est de l'école, ce n'est point le temps d'exposer la théorie de son importance. Des luttes qui durent depuis près de vingt ans et qui, je l'espère, ne sont pas plus sur le point d'expirer que justice n'est sur le point d'être rendue, ces luttes, dis-je, ont mis souvent l'Église en demeure de s'exprimer clairement sur ce sujet. Nous savons tous qu'au point de vue catholique, l'école est comme le vestibule du sanctuaire, que d'elle—je parle toujours de l'école primaire—on peut dire ce qu'une classe de théologiens soutiennent sur la moralité de nos actions : il n'y a point d'état d'indifférence. L'école est bonne ou mauvaise ; elle mène à Dieu ou en éloigne ; elle conduit à l'Église ou en détourne. Qu'est donc l'école primaire chez nos Ruthènes ?

A Winnipeg, à cent pas de l'église de Saint-Nicholas, il est une petite maison à un étage, dissimulée au milieu des logis des ouvriers : c'est le couvent des Petites Servantes de Marie. Aussi dévouées qu'elles sont pauvres et humbles, ces religieuses ruthènes elles-mêmes se rendent chaque jour dans le soubassement de l'église paroissiale pour y faire la classe à une centaine de petits Ruthènes. Le gouvernement n'est pas seul à les oublier dans ses budgets ; leur œuvre est si cachée que bien des catholiques de Winni-

peg l'ignorent. Mais Dieu les voit et nous avons d'autant plus d'espoir qu'il bénira leurs efforts, qu'elles ont entre les mains à peu près tout ce que nous avons en fait d'école catholique chez les Ruthènes. Et pourtant, il y a bien d'autres écoles qui s'occupent d'instruire les colons ruthènes. Un bon nombre sont entre les mains d'instituteurs protestants. Quant à celles qui sont entre les mains d'instituteurs ruthènes, si j'entreprends de vous en faire voir le caractère dominant, ce n'est point pour le plaisir de parler d'une question toute brûlante d'actualité, mais parce que je crois que le premier devoir du malade est de faire connaître son mal, que le premier devoir du pauvre est de faire connaître son état. Les Ruthènes ont à Brandon une école normale : c'est la seule en cette province. Cette école est sous la direction de M. Crassey, un homme qui a assez bien mérité des Orangistes pour être grand-maître d'une de leurs loges. Il a comme unique assistant un Ruthène du nom de Ferley, individu bien connu dans les cercles socialistes de Winnipeg, et qui trouve moyen d'expliquer l'existence du monde sans avoir recours à l'hypothèse d'un Créateur. Et c'est sous cette direction exclusivement orangiste et athée, et avec l'aide des deniers publics, que se forme la génération actuelle d'instituteurs ruthènes destinés pour la très grande majorité à donner à la jeunesse ruthène catholique une éducation catholique en rapport avec les vœux d'une population catholique. Les vingt-cinq jeunes gens qui ont maintenant permission d'enseigner sont sous la direction plus ou moins officielle d'un inspecteur, que l'on appelle en politique *school organizer*, et qui a nom propre Stephanyk. Trois étapes ont conduit cet étranger au poste d'honneur qu'il occupe. Il a passé des boutiques du C. P. R. à l'état de prédicant—je n'ose pas dire du sacerdoce—sous Séraphim, pour descendre ou monter—comme vous le voudrez—à celui de gendarme. C'est la fonction qu'il exerçait quand il a été élevé au poste qu'il occupe dans le département de l'Éducation, sur une requête des jeunes gens formés sous M. Crassey.

Cette simple démarche qu'ils ont faite est un jet de lumière sur la mentalité des fils de M. Crassey. En prenant par le menu leur conduite nous trouverions facilement que, en effet, à part quelques exceptions, qui sont d'autant plus dignes de notre attention qu'elles sont plus rares, les pieuses traditions de famille et de nationalité ont passablement été déformées par le moule orangiste et athée. Tout en faisant montre d'un grand patriotisme,

il en est peu parmi eux qui jugent que la Foi de leurs aïeux fait partie du trésor national. Un très petit nombre se soumettent à l'enseignement d'un catéchisme approuvé par l'autorité ecclésiastique. Les moins réfractaires parmi les autres se contentent avec leur demi-science de commenter la Bible dans quelque texte protestant. La majorité esquivent tout enseignement religieux dans les écoles et répond aux réclamations des parents en disant que c'est défendu par la loi, ou impossible à cause du mélange d'enfants de diverses croyances. Quelques-uns ne se bornent pas au négatif. Tel instituteur que je connais soutiendra en dehors des heures de classe, avec preuves historiques et philosophiques à l'appui, que le sacerdoce est chose surrogatoire ; tel autre, que la lecture de la Bible suffit au salut d'un homme qui a du bon sens et de la bonne volonté, assez de l'un et de l'autre pour se passer du magistère de l'Eglise ; tel autre, que l'éternité est une fumisterie, que Dieu est un mythe. Je ne veux pas m'arrêter à énumérer tous ceux qui sont en cause.

Il en est un cependant qui par son cynisme mérite une mention spéciale. C'est le membre d'une famille sacerdotale de Galicie, mais un apostat qui a les sympathies du *Manitoba College*, Arsenicz. Ce renégat, dans une colonie en grande majorité catholique, osa, l'an dernier, convoquer une assemblée de ses compatriotes de la région de Dauphin pour y déclamer devant ces âmes simples contre le Souverain Pontife, contre l'épiscopat, contre le clergé tant séculier que régulier, des monstruosité que je ne pourrais répéter ici sans m'avilir et sans manquer au respect que je vous dois. Cet infâme dénonciateur des catholiques recevait chaque mois du trésor public cinquante dollars pour former une enfance en grande majorité catholique.

N'allons pas croire cependant que tout est perdu. Ce n'est pas en un jour, ni en un an, ni en dix, que l'on dupe à jamais le bon sens populaire. Arsenicz avait de son aveu vingt-trois élèves inscrits sur ses registres quand, dans le même temps et dans la même circonscription, plus de soixante enfants venaient s'inscrire à la chapelle de l'endroit pour y suivre le catéchisme. Libre des entraves de l'école obligatoire, le peuple catholique, quoi qu'on en dise, protestait à sa façon. En ne livrant pas ses enfants à un tel éducateur, il montrait qu'il est loin d'avoir confiance en ceux qu'il appelle généralement « vauriens de socialistes, » *laïdaky socialisty* comme dernièrement il fit bien voir aux

politiciens dans la région de Stuartburn, qu'il n'est pas prêt à se mettre à la remorque des instituteurs.

Tel est le bref exposé de la situation scolaire chez les Ruthènes dans le diocèse.

Mais, me dira-t-on peut-être, est-ce que les autorités provinciales n'ont pas fait preuve de bon vouloir en ouvrant une seconde école normale à Winnipeg, il y a quelques semaines? Je regrette de dire que cette école, étant polonaise, n'est point du tout un remède au mal dont nous souffrons. C'est tout comme si aux réclamations d'un public irlandais on répondait en lui donnant des écoles françaises. Ainsi donc, tant que l'école normale destinée à former des instituteurs ruthènes sera sujette à caution au point de vue de nos croyances, nous ne pouvons en espérer rien de bon et nous nous ferons fort d'élever la voix pour protester au nom du peuple ruthène.

Si, alors qu'il n'y avait que vingt mille Canadiens-Français au Manitoba, la violation de la constitution et du droit naturel a mis aux prises les deux grands facteurs nationaux du Canada, espérons que la violation du droit naturel de trente mille catholiques ruthènes est sur le point de donner lieu à une « Question des écoles ruthènes » et de mettre aux prises les deux grands facteurs religieux du pays, jusqu'à ce que justice soit rendue.

### III.—LE JOURNAL

Il me reste maintenant à parler du journal. C'est le moins consolant de nos trois chapitres. Au mois de décembre dernier, quelqu'un, faisant l'historique de *La Croix* de Paris, disait en parlant des journaux catholiques: « Ils sont venus trop tard, c'est vrai; car si les catholiques de France avaient plus tôt compris le devoir de l'apostolat par la presse, notre histoire eût été tout autre. Les foyers étaient déjà occupés ».

J'aime à croire que pour notre presse catholique ruthène, il ne faut s'en prendre ni au manque d'intelligence, ni au manque de bonne volonté; mais il n'en est pas moins vrai que deux mots disent toute sa situation: nous n'avons rien et les foyers sont occupés.

Deux journaux ruthènes s'impriment à Winnipeg. L'un est l'organe des « Indépendants »: c'est le *Ranok*—ou l'*Aurore*,—le second est l'organe du parti libéral, *Kanadenski Farmar*—

« L'Agriculteur Canadien. » Mon ministère m'a mis dans l'obligation de lire un certain nombre de numéros du *Ranok* pour pouvoir m'en former une idée et renseigner ensuite nos catholiques à son sujet. C'est une sale feuille, qui fait une spécialité des nouvelles pornographiques vraies ou fausses, comme le prouvent certaines démarches faites au sujet de ceux qui avaient été odieusement et calomnieusement mis en cause. Je me demande comment ceux qui affectent généralement une si grande prudence peuvent soutenir de leurs deniers une feuille qui a recours à de si bas et si injustes procédés. Les ignorent-ils, ces procédés ? ou de concert avec le haut personnage ecclésiastique d'une secte protestante de Winnipeg, qui est comme l'âme dirigeante du *Ranok*, entendent-ils simplement poursuivre une campagne de dénigrement de l'Eglise catholique ?

Quoi qu'il en soit, l'influence du *Ranok* est assez limitée. Plus considérable, sans contredit, est celle du *Kanadenski Farmar*. Ce journal, libéral en politique, a le haut patronage de ses chefs politiques d'Ottawa, et il le leur paie bien par son dévouement.

En principe, il ne doit pas se mêler aux questions religieuses ; en pratique, ce serait trop difficile de faire abstraction d'un sujet d'une actualité toujours si vivace.

Aussi la rédaction met-elle trop souvent ses principes de côté. Le premier rédacteur, « Nigricz », l'un des satellites de Séraphim, prit fait et cause pour son parti religieux. Les remontrances de ses chefs politiques n'ayant aucune prise sur lui, il fut remercié de ses services par suite de représentations faites à Ottawa.

Son successeur, M. « Baczenski », se rendant mieux compte de la situation que son prédécesseur, pendant près de deux années, ne s'est pas trop immiscé aux choses religieuses.

Au printemps dernier, cependant, sa réputation de journaliste neutre a reçu une grave atteinte, lorsqu'il a laissé publier dans son journal une série d'articles sur la situation religieuse des Ruthènes au Canada, articles qui fomentaient le schisme, en proposant l'établissement à Winnipeg d'un consistoire qui échapperait à tout contrôle épiscopal en union avec Rome, et favorisait l'irrégion, en mettant sur un pied d'égalité Jésus et les fondateurs des fausses religions.

Depuis, si la rédaction s'est rapprochée de ses principes, nous avons toujours à lui reprocher le parti-pris de faire silence sur les œuvres admirables de l'Eglise, et une forte tendance à publier ce

qui est de nature à la discréditer aux yeux des fidèles. Nous souhaitons donc ardemment voir ce journal se conformer absolument à ses principes et entrer dans une stricte neutralité religieuse. C'est le moins que nous puissions exiger, comme aussi c'est le devoir du parti politique qui le patronise de voir à ce que ses sympathies ne tournent pas au détriment de deux millions et demi de Canadiens. Je termine ici cet exposé de la situation actuelle des Ruthènes du diocèse, exposé qui a l'air fabuleux par son effrayante réalité.

\*  
\* \* \*

Rutski, le guide et le compagnon de saint Josaphat, martyr de l'union des Ruthènes à Rome au XVII<sup>e</sup> siècle, disait que lorsqu'il voulait pleurer dans sa jeunesse, il allait dans les temples schismatiques, et là il trouvait tout ce qu'il faut pour verser des larmes. Quand le missionnaire chez les Ruthènes veut souffrir, il n'a qu'à songer à ces milliers de catholiques sans pasteur, à cette jeunesse catholique qui grandit sans avoir l'occasion d'apprendre et de comprendre qu'il n'y a qu'une seule vraie foi : celle qu'enseigne l'Eglise catholique, gouvernée par l'évêque de Rome.

Il pense à ce tiers de la population du diocèse qu'empoisonne à fortes ou à petites doses une presse anti-catholique, et il souffre. Mais il ne suffit pas de souffrir dans le silence. Nous avons, nous, catholiques canadiens, un autre devoir à remplir. Quand au seizième et au dix-septième siècle, la question de l'« Union » battait son plein en Pologne, et que Dieu suscitait pour la mener à bonne fin des saints tels que Josaphat Kunscewicz, canonisé par Pie IX, et Rutski, dont on espère la canonisation un jour, la Pologne catholique, avec sa noblesse catholique, avec son clergé latin, oublia sa mission. Au lieu de faire sienne la cause des Ruthènes Unis, la catholique Pologne, à quelques exceptions près, mit de côté les décrets du concile de Florence et les directions qui lui venaient de Rome, ferma les yeux sur le salut éternel de tant d'âmes, pour faire de « l'Union » un instrument de polonisation. Ce fut un forfait politique. Cent ans s'étaient à peine écoulés que la Pologne tombait sous les coups des intrigues de ceux mêmes qu'elle n'avait pas voulu secourir. Un historien, dont l'impartialité plane au-dessus de tous les soupçons, un moine bénédic-

---

tin, Dom Guépin, qui a consacré dix années de sa vie à étudier cette époque pour écrire son histoire de saint Josaphat, ne craint pas de dire que ça été là le châtement de Dieu, une expiation nationale.

Que nous entrions dans les voies que suivit jadis la Pologne, je ne le crois pas. Que nous répondions pleinement à notre mission, il ne m'appartient pas de le dire : ce sera le verdict de l'histoire. Il fait bon cependant remarquer qu'il y a plus d'un indice consolateur. La corporation épiscopale a déjà fait de grands sacrifices pour assurer à Winnipeg un point de ralliement aux Ruthènes catholiques et est prête à s'en imposer de nouveaux pour créer un autre centre d'action dans les environs de Sifton. Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, après m'avoir permis de changer de rite, a daigné appuyer de sa haute autorité ma demande auprès du Saint Siège, et invite de nouveaux jeunes clercs à s'unir à nous. Elle promet de prendre sur elle les frais d'éducation nécessaires pour assurer aux Ruthènes des prêtres de leur rite et sachant leur langue, en attendant qu'il soit possible de leur donner des prêtres de leur nationalité. C'est la conclusion pratique d'une déclaration faite au commencement de janvier, où Sa Grandeur assurait aux Ruthènes que c'est son devoir de conserver leur rite, et au besoin de le protéger. Et il semble aussi, si j'ose le dire, que ce soit l'unique voie à embrasser. Ne pas prendre la situation telle que la Providence l'a faite, accepter les directions actuelles de Rome avec l'arrière-pensée que ce n'est qu'« at the outset », ce serait imprudemment vouloir devancer les desseins de la Providence. Prétendre que nos Ruthènes aiment une langue étrangère au point de demander à grands cris des pasteurs de cette langue, c'est une proposition insoutenable à la lumière des faits : c'est pour l'avoir cru que les protestants ont vu leurs premières tentatives couler. Vouloir, d'une façon plus ou moins détournée, leur imposer ces pasteurs pour de hautes raisons de diplomatie religieuse, c'est entrer dans les voies de l'Eglise de Pologne au XVII<sup>e</sup> siècle ; c'est commettre une injustice, c'est abaisser le clergé au rang d'un instrument de « nationalisation, » c'est mettre dans une position fausse l'Eglise, qui ne détruit rien de ce qui est naturel.

Autre motif d'espérer, c'est que la Congrégation du Saint Rédempteur a déjà donné aux Ruthènes deux de ses fils, le R. P. Delaere, qui a été le premier à faire le sacrifice de son rite, et

le R. P. Boels, et promet d'en donner encore d'autres, malgré les inconvénients qu'entraîne infailliblement le mélange de deux rites dans une même communauté.

La Compagnie de Jésus, cette providence des temps présents, elle qui a tant fait pour l'Union en Pologne, et qui a prêché les directions de Rome avec tant d'éloquence et d'esprit apostolique à la cour de Pologne par la bouche de son immortel Skarga, la Compagnie de Jésus a daigné faire une loi d'exception en faveur des Ruthènes : elle accorde au collègue de Saint-Boniface une demi-bourse à tous les jeunes gens que lui présentent les missionnaires.

La Congrégation des Oblats, l'évangélisatrice de l'Ouest, ne manque pas de sympathie à l'égard des Ruthènes. Les missionnaires de Kamsack et Pine Creek ont pour ceux qui les entourent une sollicitude toute sacerdotale, tandis que ceux qui desservent les diverses colonies polonaises déploient pour les Ruthènes un zèle que les préjugés de race et de rite empêchent d'apprécier à sa juste valeur. Le clergé séculier, qui a ouvert ce pays à la foi et qui depuis, dans l'œuvre des paroisses, a rivalisé et rivalise encore avec les religieux par son abnégation et son dévouement, a, lui aussi, une place bien chaude dans son cœur pour les Ruthènes. Preuve, cette sympathie si sincère que leur sort rencontre dans le personnel de l'archevêché ; preuve, ce don généreux de deux cents piastres pour l'éducation de jeunes ruthènes que faisait le vénérable curé de l'Immaculée Conception, sans attendre qu'on lui tendît la main, preuve aussi, cette parole de notre vénérable doyen à l'un des missionnaires qui s'occupe des ruthènes : « Il faut faire quelque chose pour ces gens-là : venez dans ma paroisse, demandez et vous recevrez ». Preuve encore, ces invitations nombreuses qui ont été faites à la suite de celle de Monsieur le Doyen, et que le surcroît de travail a empêché souvent jusqu'à présent de mettre à profit. Preuve enfin, la générosité de ce jeune vicaire, qui avec la perspective de son cent piastres de traitement annuel, mais avec son âme encore toute chaude de l'onction sacerdotale, disait : « Je trouverai bien cinquante dollars pour l'éducation d'un petit Ruthène ».

Les religieuses veulent aussi faire leur part. On demandait à une supérieure si elle pourrait accepter à de bonnes conditions des petites Ruthènes. Elle réfléchit un instant : « Ma qualité de supérieure me permet d'en prendre deux gratuitement ; j'en

prendrai deux pour rien ». Une autre supérieure, qui est à la tête d'un établissement qui a à peine 200 élèves avec \$40,000 de dette, répondait : « J'en prendrai une pour rien et l'autre au prix coûtant, c'est-à-dire à à peu près trois piastres par mois ». Quelques jours plus tard, une lettre annonçait que cette bonne supérieure revenait sur sa décision, non pas cependant à la façon de l'homme d'affaires qui a fait un marché trop peu lucratif, mais à la façon d'une âme charitable qui n'a pas fait assez pour Dieu : elle voulait en recevoir *deux* gratuitement. D'autres supérieures ont suivi ces généreux exemples, et s'affligent de voir qu'on est trop lent à répondre à leurs vœux. Qu'elles se consolent, ce n'est que partie remise. Nous n'avons pas eu encore l'occasion de tendre la main aux laïques. Mais l'offre spontanée d'une dame de la paroisse de Sainte-Anne de pourvoir aux frais d'éducation d'une petite Ruthène, le désir de l'un des citoyens de la même paroisse de se charger d'un orphelin, ainsi que la sympathie manifestée à la cause ruthène en hauts lieux, nous font venir l'eau à la bouche, et tout porte à croire que le jour où le mot d'ordre sera lancé, tous les catholiques du diocèse ne feront qu'un cœur et qu'une âme pour le salut de leurs frères, les Ruthènes. Et pourquoi ne pas dire les catholiques du Canada? La *Church Extension Society* se préoccupe vivement de la situation des Ruthènes. La fleur des journaux catholiques de Québec, *La Vérité, La Croix, L'Action Sociale*, ne manquent aucune occasion d'éveiller l'attention du public sur cette grave question. La brochure du R. P. Delaere a trouvé chez les directeurs et les élèves des séminaires un écho qui donne les plus belles espérances. L'épiscopat lui-même manifeste sa haute sympathie. Après avoir lu la brochure du P. Delaere, un vénérable évêque de la province de Québec, qui est loin d'avoir trop de sujets pour répondre aux besoins de son diocèse, écrivait :

J'ai lu ce document avec une poignante émotion. Quel apostolat plein de soucis et de labeurs vous avez mission d'exercer au milieu de ces émigrés catholiques du rite ruthène exposés à de si perfides et de si cruels dangers de ruiner leur foi! Que la sainte Providence vous envoie de vaillants et généreux compagnons! Cette cause sacrée mérite notre plus haute considération et nos encouragements les plus dévoués. Pour ma part je la signalerai à l'attention des jeunes étudiants de mon séminaire, tout en la recommandant à leur zèle pour le salut des âmes.

---

Il est presque définitivement entendu qu'un de ces étudiants partira, l'été prochain, pour la Galicie.

Malgré cette abondance de sympathies, nous avons le tort ou la bonne idée de n'être point satisfait.

Ce qui fait la force de nos adversaires, ce n'est point du tout leurs qualités intrinsèques, c'est l'appui qu'ils rencontrent chez nos frères séparés, non seulement dans l'élite mais aussi dans la masse de la population. Les Ruthènes s'appellent en anglais « Greek Catholics » et refusent de se dire « Roman Catholics » parce qu'ils voient dans cette expression le sens attaché au ruthène « Remokatolyk » (catholiques latins) et l'on a réussi par la voie des journaux à créer chez le public non catholique l'impression qu'en général les Ruthènes ne veulent pas reconnaître la suprématie de l'évêque de Rome, et que, par conséquent, ils ont tout ce qu'il faut pour s'entendre avec les protestants contre les catholiques romains. Je voudrais que l'on créât l'impression contraire. Ce ne sera point le travail ni d'un jour ni d'une année. Mais c'est un travail qui n'est ni trop ardu ni trop noble ni trop catholique pour vous, jeunes amis de l'Association.

Mettez donc la question ruthène à l'ordre du jour dans vos cercles. Intéressez-y vos camarades de Québec, et alors, M. le Président, vous aurez raison de vous féliciter de la direction que vous m'avez donnée parce que nous serons arrivés à une conclusion vraiment pratique.

A. SABOURIN, p<sup>tre</sup>,

Missionnaire Ruthène.

---

## LETTRE D'ABYSSINIE

---

HARAR, ABYSSINIE, 15 mars 1909.

Cher Monsieur Lindsay,

Aujourd'hui m'arrive la *Nouvelle-France*, numéro de février. Nous sommes au 15 mars : voilà donc un mois que cette revue court à travers océans, mers et déserts. Elle pourrait me dire des choses très intéressantes sur les pays qu'elle a parcourus. Je ne songe pas à les lui demander. Vite je la dégage de sa forte enveloppe et je l'interroge sur les choses du Canada. Voilà qui va droit à mon cœur ; là je me retrouve entièrement chez moi et, pendant une heure, je cause avec ceux de ma famille.

Raphaël Gervais est le premier à me répondre. A moi qui n'ai gardé du Canada que des souvenirs tout embaumés et qui avais laissé tomber au fond de l'océan la mémoire des misères inhérentes à la nature humaine, son Alcipe ne m'a pas paru assez optimiste. Je repousse cependant toute critique à son endroit. L'optimisme est bon pour aller de l'avant ; mais l'examen de conscience est nécessaire aussi pour ne point s'égarer et ne pas laisser se gâter les bonnes choses.

Avec M. l'abbé A. Brosseau, je suis fier de saluer le nouveau gouverneur du Rhode-Island et je demande à Dieu pour les Canadiens des Etats-Unis, non pas qu'ils montent tous au Capitole comme A. Pothier, — peut-être auraient-ils le vertige, — mais qu'ils sachent tous conserver comme lui la foi qui fait les nations fortes et heureuses.

Je lis avec plaisir les pages de M. Camille Roy, revêtues de sagesse et de grâce comme tout ce qu'il écrit, et je médite les études de M. Roméo Guimont et de M<sup>st</sup> Paquet pour tâcher d'en faire mon profit. Je vous ai dit, il me semble, que dès mon arrivée en Afrique, j'avais été attaché à l'œuvre du grand séminaire : tout ce qui touche à l'éducation ne peut donc que m'intéresser.

Je parle de grand séminaire. En pleine Afrique, au milieu d'une population plus habituée à courir les déserts qu'à s'asseoir sur les bancs des écoles, ce mot de grand séminaire fait une cu-

rieuse figure. Vous n'allez pas vous imaginer, je suppose, les imposants édifices de l'Université Laval, ni les centaines d'élèves qui envahissent ses salles d'études et ses cours.

Hélas ! nous sommes loin de pouvoir élever des palais scolaires. Surtout les fleurs des vocations sacerdotales sont lentes à germer sur ce sol désertique de l'Afrique. Il faut à cette plante délicate qui doit s'épanouir dans le sanctuaire, auprès de l'autel, un sol qui ait été longtemps détrempe, purifié et fécondé par les eaux de la grâce. La génération sacerdotale doit être préparée par de longues générations chrétiennes. Dieu peut cependant, par son action directe, suppléer à ce défaut des longues préparations ; dans ce pays, au sable brûlant, il fait parfois pousser de belles fleurs, preuves de la puissance de sa grâce, preuves aussi de sa miséricorde.

Nos grands séminaristes sont au nombre de dix. C'est peu, trop peu ; mais l'œuvre ne fait que commencer. Jusqu'ici, les missionnaires ont peu connu cette paix qui permet de fonder des œuvres stables. Ils allaient de côté et d'autre, jamais assurés du lendemain. Un semblant de paix leur a été donnée ; ils en ont profité pour fonder aussitôt l'œuvre des œuvres, la formation du clergé indigène.

Vous me demandez de vous dire un mot de temps en temps sur le pays qui est devenu ma patrie nouvelle et que j'espère bien ne jamais quitter. J'y consens, mais je ne pourrai vous donner que de simples notes. Vous promettre des *études* serait présomptueux de ma part : le temps me fait défaut, et il me faudrait une connaissance approfondie du pays que ne donne point d'ordinaire un séjour de quelques mois.

Ces notes intéresseront-elles les lecteurs de la *Nouvelle-France* ? Je l'espère, à un point de vue. Vous ai-je dit que sur les 22 prêtres missionnaires que compte notre Vicariat apostolique, nous sommes sept, le tiers, par conséquent, qui avons fait nos études, en tout ou en partie, sur les bords de l'Ottawa ? Le 28 octobre 1900, M<sup>sr</sup> Duhamel ordonnait sept Capucins dans sa Basilique ; j'étais du nombre des nouveaux prêtres. Aujourd'hui trois d'entre eux se trouvent en Abyssinie. Vous le voyez, la mission Galla est en train de devenir une mission canadienne.

\*\*\*

Cette mission Galla comprend le sud de l'Abyssinie, avec Adis-Abeba, sa capitale, et tous les pays tributaires qui s'étendent depuis le 9<sup>o</sup> jusqu'à l'Equateur.

Le nom de Ménélik a rendu l'Abyssinie célèbre. Qui n'a entendu parler de ce peuple au noir visage contre lequel voulut se mesurer une puissante nation d'Europe? Pour celle-ci, le succès ne faisait aucun doute, et l'administration du pays conquis était déjà réglée. Le rêve dura peu et le réveil fut cruel. Le nom d'Adoua, où son armée fut vaincue, restera gravé en lettres de sang dans l'histoire de l'Italie (1896).

C'était Ménélik qui dominait alors sur l'Abyssinie. Sept ans auparavant, il avait pris le titre d'empereur avec la succession d'Ati-Johannès.

Avant lui, l'unité n'existait guère dans cet empire. C'était une réunion de plusieurs principautés plus ou moins indépendantes et souvent en guerre les unes contre les autres. Au plus fort ou au plus intrigant des *ras* ou princes appartenait l'empire. C'est Ménélik qui a été l'ouvrier de l'unité nationale.

Non seulement il fut le défenseur de la patrie menacée par une nation en quête de colonies, il a étendu les frontières du royaume : c'est un conquérant.

Il n'était encore que Négous du Choa, une des quatre principautés constitutives de l'empire, lorsqu'il lança ses armées à la conquête des peuples Galla. Les Galla, ou Oromo, sont un peuple fier et courageux, terrible dans les combats ; de tout temps ils furent redoutables à l'Abyssinie. Mais ils étaient divisés entre eux : ce fut leur perte. Un à un, Ménélik les assujettit à sa puissance et sa main de fer a étouffé toute velléité de révolte.

La province de Harar, que j'habite, fut soumise dès 1887. D'abord dépendante de l'Égypte, puis de l'Angleterre, elle se trouva un instant libre sous l'émir Abdullaï qui profita du départ des soldats d'Albion vers l'Inde pour proclamer son indépendance. Ménélik qui convoitait cette riche province dépêcha aussitôt des envoyés pour faire valoir des droits anciens et réclamer le tribut. Pour tout tribut, le fier Abdullaï lui envoya un sac de piment. « Si tu viens, lui fit-il dire, les musulmans d'Harar dévoreront tes hommes comme cette plante dévore le palais. » Ménélik lui répondit par l'envoi d'un sac de *tief* dont la graine est plus fine que le millet. « Compte ces graines, lui dit-il ; mes hommes viendront en plus grand nombre. » Il y eut plusieurs

combats ; au dernier, Abdullaï s'enfuit, laissant à Ménélik la victoire et la ville de Harar. Aujourd'hui, l'ex-émir est notre voisin ; rien ne rappelle sa gloire passée ; la mesure qu'il occupe n'a aucune apparence de palais.

La province qui fut la dernière à se soumettre fut celle du Kaffa. La résistance fut héroïque, la lutte désespérée. Un de nos prêtres catholiques, abba Lukas, était à la tête des hommes qui combattaient et mouraient pour la liberté de leur patrie. Avant le combat, les soldats chrétiens venaient se jeter à ses pieds réclamant l'absolution : « Je vous pardonne, leur disait-il, allez et mourez. » Mais enfin la résistance devint impossible ; il fallut se soumettre. Ce fut Abba Lukas qui fut choisi par son peuple pour aller négocier auprès du vainqueur les conditions les moins défavorables.

Ce sont tous ces pays tributaires de l'Abyssinie avec une partie du Choa qui forment notre mission Galla.

L'aspect du pays ne rappelle le Canada que de très loin. J'ai présente à la mémoire l'impression que j'éprouvai au passage de la Mer Rouge, à la vue des côtes de l'Erythrée, limite naturelle de l'Ethiopie. Du vaisseau qui me portait vers le port de Djibouti, je regardais ces rochers nus, arides, blanchis à leur base par des dépôts de sel marin. Je l'avoue, mon cœur se serra. La vision des forêts du Canada s'imposa à mon souvenir et je revis ces belles Laurentides toutes bleues quand l'œil les contemple dans le lointain, d'un vert si intense et si varié, quand vous vous préparez à gravir leurs flancs en pente douce. Je dus faire effort sur moi-même pour dominer ce sentiment pénible et me dire que, derrière ces montagnes brûlées qui renvoient à votre œil ébloui une lumière si crue, habitait le peuple que j'avais pour mission de conquérir au Seigneur.

Cette même impression de tristesse involontaire vous saisit de nouveau quand vous traversez le désert. A quoi bon décrire ces longues solitudes, empire de la mort ; ces champs immenses d'un sable stérile, ces moraines indéfinies de pierres noires, calcinées par un soleil d'enfer ? Ce n'est pas cependant la mort absolue ; le désert a ses habitants en bien plus grand nombre que les solitudes du Labrador : ce sont les Somalis, race pillarde et féroce. Les Somalis vivent de leurs troupeaux de chameaux et de chèvres, et leurs troupeaux se nourrissent de l'herbe rare qui pousse entre les pierres ou dans le sable des torrents.

Aujourd'hui le voyageur n'a rien à craindre de ces habitants du désert ; le chemin de fer construit depuis quelques années vous fait traverser leur pays dans une douzaine d'heures. Mais autrefois ! . . . Les missionnaires mettaient des semaines et des mois pour aller de la côte aux plateaux abyssins. Quelles souffrances et quelles terribles péripéties ! Sous ce soleil ardent, alors que des nuages de sable brûlaient leur gosier, les pauvres voyageurs devaient passer des journées entières sans boire. Ils s'estimaient heureux à certains jours, quand, sur leur chemin, ils trouvaient un trou d'eau saumâtre et ils n'hésitaient pas à boire même lorsque bêtes et hommes s'étaient plongés dans cette eau. Plusieurs de nos missionnaires ont leur tombe dans le désert ; les uns sont morts de misère, les autres ont été percés par la lance des Somalis.

Encore ces jours derniers, le P. Joachim, directeur du grand séminaire, me racontait la traversée du désert qu'il fit en 1883 avec M<sup>sr</sup> Lasserre et le P. Casimir, en compagnie de plusieurs Européens. La caravane comptait une vingtaine de personnes et une centaine de chameaux. Depuis plusieurs jours, ils étaient en marche, lorsqu'une nuit tous les chameaux disparurent, volés par une troupe de Somalis. Onze jours, il fallut parlementer pour recouvrer ces bêtes ; on ne les eut qu'au prix d'une forte rançon. Les voyageurs n'étaient qu'au commencement de leurs peines. Ils arrivent à Arawa où campaient les Somalis. Le bruit avait couru dans le désert qu'une caravane riche et mal gardée faisait route vers le Choa. Comme on voit les vautours accourir des quatre coins de l'horizon pour dévorer une proie, de tous les côtés du désert les Somalis arrivent. Ils sont plus d'un millier, tous armés de lances, de ces lances effilées qu'ils jettent au loin d'une main sûre. Autour de la caravane, les jeunes Somalis, farouches, poussent des cris, s'excitant les uns les autres. Heureusement parmi eux il y avait des vieillards qui craignant des représailles firent tout en leur pouvoir pour contenir les jeunes. Les voyageurs plus morts que vifs ne songeaient point à se défendre. Qu'eussent-ils pu faire, du reste ? Le moindre mouvement offensif eût été le signal de leur mort. Pâles, tremblants, ils défilèrent au milieu de cette cohue. Qu'elle leur parut longue, cette marche ! Mais Dieu réservait à d'autres travaux et à d'autres peines l'évêque et les missionnaires : il les fit arriver au Choa.

Aujourd'hui, grâce au chemin de fer, beaucoup de ces dangers ont disparu ; le voyageur est transporté d'un trait jusqu'au pied du plateau abyssin. Ici il y a changement complet de décor : pays, climat, végétation, habitants, tout diffère d'avec le désert.

C'est un pays étrange que l'Abyssinie. Située dans la zone tropicale, s'étendant même jusqu'à l'équateur, elle jouit d'un climat tempéré. La chose s'explique quand on sait que la zone de peuplement s'étend entre 1800 et 2500 mètres d'altitude. La capitale, Addis-Abeba, est située à une hauteur de 2600 mètres, autrement dit à 8520 pieds ! C'est une hauteur raisonnable ; on ne songerait guère au Canada à aller s'établir à une semblable altitude. Harar, que j'habite, est moins élevé ; il n'est qu'à 1800 mètres, c'est-à-dire, un peu moins de 6000 pieds. Vous allez trouver que c'est assez haut.

La température ne subit point d'écart considérable. Il y a bien une saison qu'on appelle hiver : nous venons de la traverser. Le thermomètre s'est constamment maintenu, pendant les heures du jour, au-dessus de + 20° centigrades (+ 68 degrés Fahrenheit) ; une fois même, le 15 janvier, je l'ai vu monter jusqu'à + 30° centig. (+ 86 degr. Fahr.). La nuit, il descendait à 12° ou 15° cent. (+ 60° Fahr.). Le soir, quand le soleil avait disparu, une petite brise s'élevait d'ordinaire ; je voyais les enfants de la maison serrer les fils de leur *chamma* et chercher les coins où le vent pouvait moins les atteindre. « Fait-il plus froid que cela au Canada ? » me disaient les petits. Pauvres enfants, ils frissonnaient quand je leur parlais des grands fleuves et des lacs emprisonnés par les glaces, et des montagnes de neige accumulées par l'hiver. Il est vrai qu'ils ne se faisaient qu'une idée très confuse de la glace et de la neige ; ils n'en ont jamais vu et il est probable que leur vie s'écoulera sans qu'ils voient tomber du ciel ces petites étoiles fondantes.

Ah ! l'hiver canadien, avec ses poudreries aveuglantes, avec ses vents qui accouraient du nord pour glacer le sang dans vos veines ! Il n'était pas toujours agréable, et je ne puis empêcher un petit frisson quand je songe à certaines courses que j'ai dû faire en traîneau alors que le vent soufflait et que la neige tombait abondante. Mais quel service il rendait ! Ici dans cette région qui ignore les chaleurs brûlantes du désert, qui connaît moins encore la température glaciale du pays du Nord, nous sommes dans un paradis (!) où l'homme voit ses forces décroître

de jour en jour, son sang s'appauvrir, ses réserves vitales s'épuiser. Le froid ferait souffrir, il est vrai, mais il serait un stimulant et peut-être délivrerait-il la contrée de ces fièvres, cauchemar des étrangers.

Sur les hauts plateaux où d'ordinaire nos stations sont bâties, les fièvres ont moins accès ; mais on ne peut toujours demeurer sur les hauteurs : il faut parfois voyager dans la plaine. Quand vous sellez votre mulet, c'est toujours la même recommandation : « Prenez garde aux fièvres ». De fait, elles vous guettent partout : sur les rives des lacs où vous voulez tremper vos pieds chargés de la poussière du chemin ; sous les arbres épais auxquels vous demandez un abri contre l'ardeur du soleil ; au bord des ruisseaux où vous êtes tenté d'établir votre tente pour la nuit. Au Canada, quand, l'hiver, il faut entreprendre un voyage, on s'arme d'un bon capot de poil, et l'on s'en va tranquille ; l'ennemi qu'il s'agit de combattre se montre au grand jour. Ici, c'est différent. Quelques jours après mon arrivée, deux Pères partaient pour une expédition lointaine ; je regardais étalées sur leur table les munitions de guerre qu'ils allaient emporter : toute une série de flacons contenant liquides, poudres, pilules, pour prévenir la fièvre ou guérir ses blessures. Il faut avoir l'œil toujours ouvert et cette prévoyance n'empêche pas d'être frappé.

\*\*\*

C'est dans ce pays, riche d'une végétation luxuriante, que s'agitent huit millions d'hommes<sup>1</sup> que nous avons pour mission d'évangéliser. Huit millions d'hommes que Jésus-Christ est venu racheter sur la terre, mais qui attendent qu'on leur montre la voie du salut.

On me disait ce qu'on a dû dire à beaucoup d'autres : « Pourquoi quitter le Canada où le travail est immense ; où toute bonne volonté trouve facilement à se dépenser ? » Hélas ! avec les quelques prêtres indigènes, nous sommes une trentaine de missionnaires pour évangéliser ce peuple, ou plutôt cette réunion de peuples.

Car les tribus sont nombreuses en Abyssinie, et chacune a sa langue à part. On compte au moins une douzaine de langues sur le territoire de notre Vicariat apostolique, ce qui n'est pas pour faciliter le travail du missionnaire. L'Amhara qui est la

<sup>1</sup> — Les statistiques, qui naturellement sont très imparfaites et très diverses, évaluent la population de l'Abyssinie et des pays tributaires à 12 ou 15 millions d'habitants.

langue du vainqueur n'est parlé que dans une petite partie de l'empire ; l'Oromo est parlé sur une plus grande étendue de territoire ; mais il y a des pays entiers où il n'est ni parlé ni compris.

On peut diviser en trois catégories les peuples sur lesquels doit s'exercer notre action : les musulmans, les Abyssins schismatiques, et les païens qui sont les plus nombreux. Un mot sur chacun d'eux.

D'abord les musulmans. Ils dominent dans la région de Harar où nous sommes confinés en attendant que liberté nous soit donnée de porter l'Évangile dans tout l'empire. Depuis plusieurs siècles ils sont maîtres de la ville ; leur mosquée élève son double minaret à quelques pas de notre maison.

Les musulmans de Harar ressemblent aux musulmans d'ailleurs : c'est le même fanatisme, la même haine de tout ce qui porte un nom chrétien. Cependant, comme ils ont à compter avec le pouvoir abyssin, ils sont obligés de dissimuler cette haine dont leur âme est remplie. C'est aussi la même incurie pour ce qui regarde la salubrité de l'hygiène publique : Harar est d'une malpropreté repoussante. Et c'est enfin la même obstination à refuser de se laisser gagner par l'Évangile. Quand une population a donné sa foi à Mahomet, elle devient réfractaire à l'action du christianisme. A force de charité, de patience et de sacrifices, les missionnaires pourront recueillir quelques âmes isolées,—Dieu a des élus partout,—mais il est impossible d'entamer la masse. Les missionnaires ont dû faire dans tous les pays cette désolante constatation. Le mahométisme est certainement le chef-d'œuvre du diable en fait d'erreur : il séduit la partie « naturellement chrétienne » de l'âme par des pratiques extérieures de piété et de mortification ; il séduit surtout la partie animale de l'homme en déclarant légitime la satisfaction des penchants les plus mauvais.

A Harar, les seuls musulmans qui aient répondu à nos avances, ce sont les pauvres lépreux qui étaient abandonnés de tous et que nous avons recueillis dans une léproserie. Laissez-moi vous dire un mot de cette léproserie, qui a été pour un grand nombre de malheureux la porte du paradis et pour la Mission catholique une source de bénédiction.

Elle est à quelques minutes de la ville, sur le flanc du plateau que couronne Harar, bien exposée aux rayons vivifiants du soleil et assainie par le vent qui s'élève de la vallée. Cette demeure de la misère et de la souffrance porte un certain cachet de poésie et même de bien-être. Les cases, tenues dans une

grande propreté, sont ombragées de térébinthes et bordées d'une haie fleurie. Les oiseaux s'y sont donné rendez-vous et c'est merveille d'y entendre à toute heure leur joyeux gazouillis ; ils semblent s'être donné pour mission de réjouir ces pauvres deshérités qui ont si peu de joie à espérer du côté de la terre.

Les lépreux ont pour les servir un vieux frère, miracle de charité et merveille de bonne humeur. Tout en soignant les plaies, il a appris à ses malades chrétiens les chants d'église. Si vous veniez à Harar, un jour de fête, vous pourriez, au salut du Saint Sacrement, entendre un chœur étrange. Oh ! ce n'est pas parfait d'harmonie ; vous pourriez entendre des sons plus mélodieux : le gosier, comme tout le reste de l'organisme, a subi les ravages du mal affreux qu'on appelle la lèpre. Mais si le gosier est délabré, le cœur est devenu ardent chez ces pauvres êtres qui se sentent voisins du ciel ; et ils chantent de tout cœur le Dieu qui les attend au paradis.

La digression a été longue. Laissons les musulmans qui m'ont donné lieu de parler des lépreux et passons aux Abyssins.

Ils appartiennent au schisme de Dioscore. Depuis qu'ils sont devenus chrétiens, ils ont toujours reçu leur évêque des mains du patriarche d'Alexandrie. Hélas ! au XI<sup>e</sup> siècle, ils reçurent de cette ville le schisme et l'hérésie qu'ils gardent encore de nos jours.

C'est un peuple énigmatique que les Abyssins. Toute nation a son bon et son mauvais côté ; partout le mal existe à côté du bien. L'Ethiopie, à ce point de vue, subit le sort commun. Mais nulle part ailleurs peut-être on ne trouvera des contrastes aussi heurtés. Peuple pénétré, imbibé de religion, il la fait intervenir dans tous les actes de la vie sociale et domestique ; le sentiment religieux est intense et éclate à tout propos. Les pratiques de piété sont nombreuses et ne sont pas toujours sans difficultés ; les lois du jeûne, par exemple, sont sévères et bien observées ; dans certains monastères, on fait un repas unique alors que le soleil est couché, et cependant la journée a commencé de bonne heure et toutes les heures ont été occupées par la prière et le travail. Hélas ! c'est ici surtout que la parole du Christ trouve son application : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* Ce christianisme qui paraît être maître de tous les actes est tout de surface et n'a aucune efficace pour la direction de la vie.

Dira-t-on que ces dehors religieux sont pure hypocrisie ? Ce

n'est pas croyable. Ce peuple a longtemps lutté pour sa foi. Longtemps après qu'Alexandrie, d'où lui était venue la lumière, eût secoué le joug de Rome, l'Ethiopie était encore fidèle. Ce n'est qu'au XI<sup>e</sup> siècle qu'elle laissa entrer chez elle l'hérésie des Coptes. Elle a soutenu une lutte plus glorieuse encore contre l'Islam. C'est un fait remarquable et tout à la gloire de l'Abyssinie que, seule parmi toutes les nations de l'Afrique, elle a su garder la foi chrétienne. Le musulmanisme l'enveloppe de toutes parts ; la Mecque est presque à ses portes : elle en est à peine séparée par la bande étroite de la Mer Rouge ; elle est isolée des autres nations chrétiennes ; un instant même les puissantes armées de Gragne le musulman pénètrent dans l'empire et sont sur le point de conquérir le pays ; malgré tout, après une lutte héroïque, les musulmans sont repoussés et l'Abyssinie demeure chrétienne.

Elle demeure chrétienne, mais son christianisme est incomplet, il est décapité. Il y encore dans ce rameau séparé du tronc de l'Eglise un reste de sève suffisant à le couvrir d'un feuillage agréable à la vue et pouvant faire illusion sur sa vitalité ; mais le fruit plein et savoureux du christianisme ne saurait croître sur ce rameau : *nisi ramus manserit in vite non potest ferre fructum*. C'est l'explication de cette contradiction malheureusement trop réelle entre ces pratiques surabondantes de religion et cette absence de vie chrétienne.

L'apostolat est difficile au sein de cette nation. Elle est entêtée dans son schisme, moins par conviction raisonnée que parce qu'elle a de l'horreur et du mépris pour tout ce qui est étranger. Chez elle, la fierté nationale est aussi développée que le sentiment religieux. Son empereur a pu ouvrir la porte aux choses d'Europe ; exception a été faite pour la religion, et cela malgré les liens très forts d'amitié qui ont existé entre Ménélik et les deux premiers vicaires apostoliques, M<sup>gr</sup> Massaïa et M<sup>gr</sup> Taurin ; malgré les honneurs dont il a couvert récemment le vicaire apostolique actuel, M<sup>gr</sup> André Jarosseau. Un obstacle non moins puissant vient de l'opposition du clergé schismatique, nombreux et peu instruit. La conversion du pays serait la fin de leur règne.

En dehors des musulmans et des Abyssins, le Vicariat apostolique se compose surtout des peuples Galla. Ils ne sont pas tous infidèles ; de gré ou de force, une partie d'entre eux ont embrassé l'islamisme ou ont reçu le baptême de l'Eglise abyssine.

Le Galla n'est point nomade comme le Somali, son voisin : il

est pasteur. Mais s'il aime la vie pastorale, il a l'instinct guerrier très développé. C'est une race vigoureuse ; elle a pu être vaincue par un ennemi habile surtout à profiter de ses divisions. Mais tandis qu'elle subit la loi de l'Abyssinie, elle fait progressivement et sans arrêt la conquête de la nation qui l'a subjuguée.

Ce qui est en effet le garant de l'avenir d'un peuple et le conservateur de sa force, c'est la famille : famille bien constituée, peuple prospère et nombreux ; famille désorganisée dans sa constitution, peuple qui marche à sa ruine. Or la famille Galla repose sur des bases autrement solides que la famille abyssine ; dans celle-ci le divorce est d'une fréquence déplorable, tandis que chez le Galla, le mariage est stable généralement.

Aussi les Galla grandissent et s'étendent ; ils envahissent l'armée et les terres de leur vainqueur, ils montent même plus haut : ils entourent le trône impérial, et le successeur désigné de Ménélik porte beaucoup de sang Galla dans ses veines.

Ce sont les Galla ou Oromo qui forment la partie principale de notre Mission, il faudrait dire la portion choisie. Jusqu'ici nous avons pu les atteindre difficilement : le schisme et l'islamisme ont uni leurs efforts jaloux pour empêcher le travail du missionnaire catholique. Que la liberté vienne enfin à se lever, le peuple Oromo fera bon accueil à l'envoyé de l'Évangile.

Il y a sept ans, au début de son épiscopat, M<sup>sr</sup> Jarosseau obtint de Ménélik de pénétrer jusqu'au Kaffa, dans la partie sud du Vicariat. Quand il parut dans ce pays, ce fut un ébranlement général. Ces peuples accouraient au-devant de lui et réclamaient le baptême. L'enthousiasme fut grand et les fruits abondants. Hélas ! le schisme effrayé fit décréter le bannissement de l'évêque et des missionnaires. Aujourd'hui encore les portes du Kaffa nous demeurent fermées.

\*  
\* \*

Voilà, cher Monsieur Lindsay, ce qu'est la Mission à laquelle Dieu m'a fait la grâce de m'appeler malgré mes démérites. Elle est belle, bien que tout ne soit pas roses ni rayons de soleil. Son histoire est belle aussi, et bien de ces pages ont le caractère de l'épopée. Plusieurs prêtres du Canada, alors qu'ils poursuivaient leurs études à Rome ont pu connaître son fondateur, le vénérable cardinal Massaïa. Pour atteindre les peuples qui lui avaient été donnés en héritage, il s'était déguisé en marchand ambulante ; et il allait à travers les déserts et les plateaux, lui évêque de l'Église romaine, portant sa marchandise consistant en boutons,

fil et aiguilles. Mais je ne veux point commencer cette histoire. Elle m'amènerait trop loin et me déroberait un temps que j'ai le devoir de consacrer à d'autres travaux.

Me permettez-vous avant de conclure de me servir de la *Nouvelle-France*, pour adresser un salut très cordial et très respectueux aux amis qui peuvent encore se souvenir de moi au Canada? Plusieurs années durant, j'ai essayé de faire quelque bien par la prédication; aujourd'hui je ne puis faire autre chose que d'appeler les bénédictions du ciel sur les paroisses que j'avais eu la douce joie d'évangéliser. Que Dieu conserve la foi dans ce grand et beau pays du Canada, et qu'il y fasse germer toujours plus abondants les fleurs et les fruits de la vie chrétienne.

FR. PASCAL,  
Missionnaire apostolique capucin.

## ERREURS ET PRÉJUGÉS

UNE LETTRE D'ALCIPE.—CRAINTES ET ESPÉRANCES D'UN  
HONNÊTE HOMME

Québec, 1<sup>er</sup> avril 1909.

C'est moi, Alcipe, qui dois vous faire la chronique, vous écrire au jour le jour mes impressions sur les événements auxquels vous n'assisterez pas et que nous ne pourrons plus commenter et discuter ensemble. Comment, diable, avez-vous fait pour me mettre une plume entre les doigts, à moi qui ai toujours eu une sainte horreur de l'écritoire? Ne pouviez-vous pas vous contenter de me demander livres et journaux pour vous tenir au courant? Je vous en aurais expédié plus que vous n'auriez pu en lire. Mais non, avec une perfidie que je ne vous connaissais pas, vous avez abusé de mon bon cœur pour m'arracher cette promesse: vous saviez bien que même en politique j'ai toujours eu la superstition de la parole donnée.—Enfin, puisque le vin est tiré il faut le boire: je m'exécute.

\* \*\*

L'orage n'est pas encore venu dans le ciel d'Ottawa. Les sages de la politique prétendent qu'il n'éclatera pas à cette session. Les uns disent que c'est le Keewatin qui est la pomme de discorde entre Ontario et le Manitoba, et, paraît-il, comme Québec ne compte pas dans les préoccupations fédérales, nous devons attendre que nos seigneurs les Anglais de là-bas soient servis à

leur appétit avant de songer à l'Ungava. Ce n'est pas pour rien que nous avons l'honneur d'avoir l'un des nôtres à la tête du gouvernement : cela doit nous suffire et compense tous les sacrifices.

Cependant, quoi qu'en disent les journaux et les politiciens, la question de l'extension des provinces et celle de la législation scolaire qui en est une conséquence, arriveraient un jour ou l'autre devant le Parlement que j'en serais à moitié surpris. Si l'opinion s'endort, elle se réveillera en sursaut et trop tard pour agir. Pour moi il y a deux signes évidents qu'une nouvelle question scolaire sera avant longtemps à l'ordre du jour. Le premier, c'est que des scribes officieux s'acharnent à ruiner le crédit du vaillant archevêque de Saint-Boniface, dont on ne peut pas faire taire les appels incessants à l'opinion contre l'oppression de la conscience catholique. Le deuxième, c'est le silence de presque tous les journaux de la province de Québec. Evidemment ce silence sur une pareille question, à un pareil moment, ne s'impose pas, il est imposé. Par qui ? je ne saurais le dire sûrement, mais certainement à la suggestion de ceux dont il fait le compte.

Dans un pays parlementaire les catholiques qui se laissent condamner au silence abdiquent fatalement toute action sérieuse sur l'opinion et, par suite, sur le Parlement et le gouvernement de leur pays ; ils sont mûrs pour toutes les servitudes et toutes les oppressions. Autrefois, avec les gouvernements d'ancien régime, c'était, paraît-il, la diplomatie qui gagnait les seules victoires profitables. Dans nos pays modernes, la diplomatie ne peut rien faire pour des gens qui ne savent ni parler ni agir pour eux-mêmes. Où en seraient aujourd'hui les catholiques belges, si au lieu de parler et d'agir en hommes, il y a trente ans, ils s'étaient tus et s'étaient croisé les bras pour laisser la diplomatie traiter seule en leur nom et à leur place avec un gouvernement prêt à toutes les fourberies ? Où en seraient les catholiques d'Allemagne si Bismark avait réussi à imposer silence au Centre catholique pour rester aux prises avec la seule diplomatie ? Le seul service que nous puissions espérer de la diplomatie, c'est qu'elle ne nous empêche pas de nous défendre, et quand ce sera possible, de nous sauver nous-mêmes.

Vous m'avez jadis plaisanté sur mon engouement pour le gouvernement parlementaire. En effet, il faut bien reconnaître qu'il est, comme tout gouvernement humain, sujet aux pires erreurs et aux plus abominables injustices. Mais au moins ces erreurs et ces injustices ne sont pas irréparables : l'appel est toujours possible, l'appel à l'opinion et à la conscience publique qui peuvent

annuler les lois et changer les gouvernements.—Et s'il n'y a plus d'opinion ni de conscience publique?—On ne doit jamais désespérer d'en faire une en pays chrétien, quand seulement on se donne la peine d'écrire et de parler.

Oui, mon cher ami, si vous aviez assisté à quelques-unes des séances de notre Assemblée législative et vu avec quel intérêt notre population québécoise en a suivi les débats, vous auriez compris que, même dans notre moutonnière province de Québec, habituée de longtemps à donner sa laine à qui veut la tondre sans jamais se demander ce qu'elle reçoit en retour, il n'est pas plus impossible qu'ailleurs d'éclairer l'opinion et de l'intéresser aux affaires publiques. Ce n'est pas seulement la bonne ville de Québec, c'est toute la province, on le sent, qui suit avec un intérêt intense tous les débats auxquels depuis des années presque personne ne s'intéressait plus.

Vous trouverez que ce sont là tout au plus d'heureux symptômes qui pourraient bien n'avoir pas l'importance que je leur donne, parce qu'ils peuvent à la rigueur s'expliquer par toute autre chose qu'un réveil sérieux de l'opinion publique. Je persiste à croire que dans cette attention prêtée à nos affaires non seulement dans toute la province, mais un peu dans tout le pays et jusqu'à l'étranger, il y a plus que de la curiosité et de la sympathie pour une personnalité brillante et d'exceptionnelle valeur. Il y a partout un pressentiment d'espérance que la vieille province voudra enfin tirer parti de ses merveilleuses richesses morales et naturelles et jouer le rôle que la Providence lui a assigné.

Ne me prêtez pas l'illusion de croire que quelques débats parlementaires suivis avec ardeur, ni même que quelques sessions de la législature suffiront à changer la mentalité et les mœurs politiques de notre province. L'action d'un parlement quelconque est trop limitée et trop intermittente pour refaire à elle seule l'éducation politique du peuple. Il y faut l'action universelle et continue de la bonne presse; il y faut aussi le ministère constant, dévoué, assidu, de ceux qui sont de droit et par vocation les instituteurs du peuple.

Ne vous semble-t-il pas comme à moi que le gouvernement parlementaire suppose nécessairement dans le peuple une éducation politique et dans le pays une presse sérieuse et généralement bien informée? Sans cela les hommes politiques les mieux doués ne sauraient exercer aucune action durable et profonde, et les débats parlementaires les mieux conduits se servent qu'à un petit nombre de privilégiés. C'est le journal bien fait, du moins

honnête et consciencieux, qui élargit l'enceinte des assemblées délibérantes et fait entendre le jour même à tout un pays la parole de tous ses hommes politiques, qu'ils soient du ministère ou de l'opposition, sans l'altérer et sans en rien retrancher.

Beaux rêves, tout cela, me dites-vous.—Non, ce ne sont pas des rêves.

Je rêve pourtant souvent, non pas la nuit, mais en faisant seul cette classique promenade où nous avons si souvent devisé ensemble, et où je ne vous retrouve plus. Je me figure que je suis devenu à moi seul une espèce de *Church Extension*, et que je puis à mon gré faire un concile avec ou sans les évêques<sup>1</sup>, et je fais des décrets à ma manière, sans être bien sûr qu'ils seront bien accueillis en haut lieu. Je décrète d'abord l'édition d'un catéchisme des devoirs d'un chrétien dans la vie publique, municipale, provinciale ou fédérale, et l'enseignement obligatoire de ce catéchisme dans toutes les écoles à partir de la première communion. Je décrète en second lieu que messieurs les curés de toutes les paroisses, des villes et des campagnes, à une saison où l'église peut être fréquentée par tout le monde et à une date assez éloignée de toute élection politique ou municipale, feront une série d'instructions simples, claires et pratiques sur la nécessité absolue pour tout chrétien de pratiquer toutes les vertus morales dans les actes de la vie publique comme dans ceux de la vie privée. Je décrète encore la levée d'un régiment de missionnaires laïques recrutés parmi les citoyens les plus recommandables, qui iront prêcher dans toutes les municipalités, au besoin dans les églises, l'importance au point de vue social et national de l'accomplissement consciencieux de tous les devoirs de la vie publique. Enfin, pour qu'un si beau mouvement ne produise pas qu'un bien éphémère, je décrète la formation d'une ligue permanente et universelle, chargée de pourvoir partout à entretenir la connaissance et l'estime des devoirs civiques, de découvrir, de dénoncer, de poursuivre au besoin et de faire punir tous ceux qui attentent d'une façon ou d'une autre à l'honnêteté des mœurs de la vie publique.

Que dites-vous de mes rêves ?

Voici qui n'est pas un rêve : est-ce plus sérieux ?

Vous souvient-il d'un certain Joe Martin, membre autrefois du cabinet Greenway et l'un des principaux auteurs de la loi

1 — Avant même que les évêques aient été notifiés de la convocation d'un concile plénier à Québec, un journal protestant avait annoncé le futur concile « sous les auspices de la *Church Extension* ».

scélérate? Ce personnage bouté depuis des années hors de la politique canadienne, si j'ai bonne mémoire, pour sa grossièreté et son fanatisme héroïque, est revenu l'autre jour raconter quelques souvenirs au public de l'Ouest. Il aurait dit, rapporte un journal catholique de là-bas, qu'en 1896 le premier ministre fédéral était bien irrésolu au sujet de la politique à suivre dans la question manitobaine, par crainte de l'opinion dans la province de Québec, et que ce fut un des nôtres, feu J.-I. Tarte, qui le décida à ne rien faire, en l'assurant qu'il n'avait rien à redouter de la province de Québec. Cette information peut-elle être prise au sérieux et recueillie pour l'histoire? Je ne vois pas qu'elle ait été contredite.

Vous trouverez le reste dans les journaux ; j'ai épuisé encore une fois le panier de votre ami

ALCIPE.

Porta Pinciana, 15 avril 1909.

Mon cher Alcipe,

Vous trouvez donc que le miel vous vient plus facilement sur la langue qu'au bout de la plume. C'est un phénomène que vous pouvez observer bien souvent, et dans les écrivains de profession, et dans les hommes qui ne se servent de la plume que pour les relations à distance avec ceux que leur parole n'atteindrait pas. Comment l'expliquer? Chez les autres, je ne sais trop, mais chez vous, Alcipe, je crois que la langue est plus près du cœur et la plume plus près de l'esprit. Si l'explication ne vous semble pas sérieuse trouvez-en une meilleure, et nous la discuterons.

Vous n'êtes pas tendre pour la diplomatie. Vous avez peut-être raison : la diplomatie qui n'a pour elle ni la force ni l'opinion fait aujourd'hui autant de banqueroutes que d'entreprises. Ce n'est pas aux diplomates qu'il faut s'en prendre, mais aux conditions présentes de la société civile, où le pouvoir n'obéit plus qu'à deux mobiles : la peur et l'intérêt. La diplomatie qui ne peut rien faire craindre ni rien faire espérer perd son temps et sa peine et fatalement compromet davantage les intérêts qu'elle a l'intention de sauver.

Ne soyons pas pessimistes, cependant. Ceux des nôtres qui, en 1897 et en 1905, ont sacrifié les droits de leurs coreligionnaires et de leurs compatriotes à ce qu'ils ont cru les exigences de la politique pourraient bien avoir un désir sincère de ne pas charger

leur conscience et leur mémoire de l'un de ces triomphes qui s'appellent de leur vrai nom, des reculades. Jusqu'à preuve du contraire espérons qu'ils cherchent, avec le désir sincère de la trouver, la solution honnête d'une difficulté qui n'est au fond que la conséquence et le châtement des fautes passées.

Puisque nous en sommes à cette éternelle question scolaire, qui sera toujours le cauchemar de nos politiques tant qu'ils ne l'auront pas réglée dans le sens de la justice, je vous dis de suite ce que je pense de la confiance de Joe Martin. Ce témoignage doit-il être retenu pour l'histoire? Est-ce bien l'hon. J.-I. Tarte qui aurait décidé le chef du ministère fédéral à ne pas régler d'une façon juste et légale la question scolaire manitobaine? D'autres prétendent que le parti au pouvoir et son chef étaient solidaires avec les auteurs de la loi d'oppression, et ils en apportent des preuves écrites qui pourraient un jour, quand le temps sera venu de les publier, mettre plusieurs grandes figures de notre monde politique dans une triste lumière. Si je pouvais vous écrire tout ce que je pourrais vous dire, vous auriez plus d'une surprise.

Quoi qu'il en soit, que feu J.-I. Tarte ait été pour tout ou pour une part seulement dans l'enterrement politique des droits des catholiques au Manitoba, on ne l'accuse sûrement que d'un méfait qui était dans sa volonté bien arrêtée et dans ses intentions accusées avec le sans-gêne qu'il savait mettre dans tous ses actes publics. Sa campagne de « catholique par accident » dans l'Ouest en est une preuve suffisante, et il y en a bien d'autres qui ne sont pas connues. Au moment où il s'apprêtait à commencer cette campagne, un prêtre distingué avec lequel il avait eu autrefois des relations sympathiques crut de son devoir de lui recommander les intérêts de ses compatriotes et de ses coreligionnaires du Manitoba—« Vous n'avez rien à attendre de nous, lui répondit l'ex-ultramontain, nous ne ferons rien pour vous. » Je tiens le mot de celui-là même à qui il a été dit.

Cela me rappelle un jugement prophétique de l'archevêque de Québec, qui devint le cardinal Taschereau, sur le personnage qui était alors dans le défunt *Canadien* grand pourfendeur de libéraux, champion du dogme, de la morale et de tous les intérêts catholiques. C'était, si j'ai bonne mémoire, le 7 ou 8 juin 1880, vers les huit heures du soir, à Saint-Raphaël de Bellechasse, où se faisait la visite pastorale. L'archevêque s'entretenait familièrement avec les prêtres groupés autour de lui, et suivant son habitude, écoutait plus qu'il ne parlait. La conversation tomba sur

un jeune homme de grand talent dont le premier discours public avait fait augurer un bel avenir. De là elle passa naturellement aux hommes qui semblaient alors l'honneur et la force de la patrie canadienne-française. Le rédacteur du *Canadien* était dans tout l'emportement de sa verve et l'éclat de son talent. Il avait des admirateurs qui croyaient à sa conviction et à sa sincérité. Le plus fervent ou du moins celui qui témoigna plus ouvertement sa confiance et son admiration fut le vénéré monsieur G..., qui mourut depuis curé de Saint-Gervais.—« Pour moi, dit l'archevêque au panégyriste, je ne partage pas votre enthousiasme, ni votre confiance. Ce catholique ardent, cet ultramontain, ce défenseur des droits du clergé, c'est un libéral au fond et un libéral dangereux. Tôt ou tard il se retournera contre vous et pourra vous faire beaucoup de mal. »—J'ai toujours retenu cette parole qui n'a guère tardé à devenir une prophétie.

Je me réjouis comme vous du réveil de l'opinion publique dans notre province : il sera salutaire. Si j'avais comme vous, Alcipe, des aspirations et des aptitudes pour la vie politique, je tâcherais d'arriver ministre—Et pourquoi?—Pour fonder un journal aux frais de la province, lequel serait le journal officiel du gouvernement et de l'opposition, reproduirait en entier tous les débats de la Législature et laisserait le même nombre de colonnes à des rédacteurs nommés respectivement par leur parti et payés par le trésor public. Quelle économie ce serait pour le trésor et quelle sauvegarde pour le bon sens public ! Et personne n'y gagnerait plus que le gouvernement lui-même. Si vous voulez faire cette réforme, je ne me moquerai plus de votre enthousiasme de parlementaire.

Vous êtes plaisant avec votre concile. Je doute que les évêques soient unanimes à en approuver les décrets. Cependant, si vous le mettez sous certains « auspices » vous pourrez peut-être arriver à vos fins. Soyons sérieux. Il est sûr que le clergé a son rôle à jouer dans l'éducation du peuple pour la vie publique, et que personne au monde ne saura sans lui faire des citoyens chrétiens. Mais ici plus que partout ailleurs son ministère est infiniment délicat et difficile, parce que la passion politique est de toutes les passions la plus susceptible et la plus entêtée, et parce que des hommes publics de plus d'un parti, jaloux de l'influence du prêtre, n'ont cessé de travailler de toutes façons à l'amoin-drir. Que le prêtre enseigne des généralités que tout le monde sait par cœur et dont peu de gens, même d'ailleurs instruits et avisés comprennent la portée, le peuple n'en saura ni plus ni moins et

les mœurs civiques n'en seront guère corrigées. Que s'il sort des généralités, comme il le faut, pour apprendre au peuple ses devoirs dans la pratique de la vie sociale, s'il dénonce et flétrit tous les genres de malhonnêteté qui sont depuis longtemps en cours dans la vie publique municipale, provinciale ou fédérale, toute la meute de ceux qui spéculent sur l'inconscience et l'immoralité publiques criera aux personnalités outrageantes, à la partisanerie et à l'ingérence indue du prêtre dans un domaine qui n'est pas le sien, et où, d'après eux, la morale catholique n'a rien à voir. Que vous, laïques qui vous sentez débordés par cette marée montante de corruption dans la vie publique que les vôtres seuls ont soulevée, vous poussiez un cri de détresse, et que vous appeliez à votre aide pour le salut public l'influence du clergé, c'est votre droit. Mais laissez à un vrai concile, qui ne peut être fait que par les évêques, de dire dans quelle mesure, à quel moment, et suivant quelles règles de prudence surnaturelle et de zèle apostolique, le ministère du prêtre pourra vous aider à faire peu à peu, en éclairant les consciences, l'assainissement de la vie publique. En attendant, faites ce que vous pouvez faire, avec moins d'inconvénients que le clergé.

Commencez par le journal. C'est votre chaire à vous en même temps que votre tribune, vous y pouvez prêcher mieux que personne : vous pénétrerez facilement là où la soutane ne serait reçue qu'avec défiance ou n'entrerait pas du tout et, surtout, vous direz sans inconvénient bien des vérités pratiques que le prêtre ne pourrait pas dire, vous les concrétiserez pour que le bon sens du peuple les touche du doigt et ne les oublie plus. Vous y ferez le catéchisme des devoirs du catholique dans la vie publique ; vous direz sur tout, sur les hommes et les choses, le mot du bon sens chrétien ; vous relèverez tous les mensonges, toutes les erreurs et toutes les malhonnêtetés de la presse vendue ou à vendre et de ses souteneurs. Quelle œuvre d'hygiène morale et intellectuelle vous pourrez faire, surtout si vous assurez au journal digne de sa mission une circulation régulière et une grande diffusion, et si vous ajoutez à l'action universelle et continue du journal celle de la parole et de l'association !

Si vous réalisez de si beaux rêves, personne ne s'en réjouira plus que

Votre vieil ami,

RAPHAËL GERVAIS.

# PAGES ROMAINES

---

## LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC

Depuis Brennus, Rome n'avait jamais vu tant de fils de la Gaule accourir vers elle, qu'elle n'en vient de recevoir à l'occasion de la Béatification de Jeanne d'Arc.

Les flots gaulois qui enserraient la Ville éternelle se retirèrent, quand Rome eut consenti à compter autant de livres d'or que la puissante épée de Brennus, jetée dans le plateau d'une balance, en réclamait pour être soulevée.

Dans sa seconde invasion, la France apportait fièrement l'épée séculaire de la plus incomparable vierge française, et jetée dans la balance des éternelles justices, Rome a dû, pour la soulever, mettre dans le plateau resté vide toute la gloire de l'éternité dont la garde lui est confiée.

A l'heure où le gouvernement despotique de la République française bannit Dieu de ses lois et combat tout ce qui se rattache à Lui, la proclamation de la béatitude de Jeanne d'Arc est plus qu'une reconnaissance de l'héroïcité des vertus d'une chrétienne, c'est l'éclatante affirmation de l'intervention de la Divinité, dans l'histoire d'une nation qui sombrait, d'un roi vaincu que tout le monde délaissait ; c'est la bénédiction solennelle donnée au patriotisme, c'est le renouveau d'un espoir contre lequel tout semblait conspirer.

Cinquante mille Français, dès les premières heures de la journée du 18 avril, se dirigeaient vers la basilique de Saint-Pierre. Pas de cordons de troupes sur la place, mais seulement quelques douzaines de gardes municipaux à cheval, au milieu de camelots offrant des cartes postales, biographies de Jeanne d'Arc, journaux, médailles, etc.

Devant la basilique, l'attente fut longue, car l'enthousiasme avait devancé le lever du soleil. Aussi, quand les portes de Saint-Pierre s'ouvrirent, ce fut vers elles une effroyable poussée.

Dans l'intérieur, c'étaient des vagues humaines allant, venant, montant sur les rebords des monuments de marbre, même sur la vieille statue de saint Pierre. Sous les voûtes vénérables un bruissement de multitude anime la majesté des pierres. On sent l'impatience de la gratitude générale qui éclatera bientôt dans l'hymne de la reconnaissance.

Rien n'est plus pittoresque que le défilé multicolore du clergé dans les rangs duquel les rouges, les violets, les blancs, les gris, les noirs se perdent dans une harmonie intense, s'atténuent dans la clarté floue qui tombe des larges baies vitrées.

On se montre au passage des cardinaux connus, des archevêques ou évêques français ; oublieux du respect que réclame la sainteté du lieu, on tire les lorgnettes de l'étui, et on cherche à lire sur des visages ainsi rapprochés les sentiments des âmes qui les animent.

Dans la tribune spéciale réservée aux souverains se trouve le duc d'Alençon, représentant officiel, en cette circonstance, de la Maison de France, en la personne de son chef le duc d'Orléans. L'héritier vaincu du roi vaincu Charles VII, vient, par le duc d'Alençon, rendre grâce à Dieu d'avoir créé Jeanne d'Arc pour sauver la France par la royauté, et mettre les espérances si affaiblies d'aujourd'hui sous la première bénédiction de Jeanne béatifiée. A côté de lui se trouve celui qui, en 1870, sur l'un des champs de bataille de Jeanne, renouvela les prodiges de la Pucelle, et immortalisa une seconde fois le nom de Patay, le général de Charette. Il est moins vieilli par l'âge qu'appesanti sous le poids de ses plus glorieux souvenirs. Tout auprès le général Récamier, le comte Mayol de Lupé : tels sont les membres de la mission d'Alençon.

En d'autres tribunes ce sont les sœurs de Sa Sainteté, des chevaliers de Malte, des ambassadeurs près le Saint Siège qui s'étonnent de ne point voir auprès d'eux un représentant du gouvernement français.

La cérémonie commence. L'abbé Hertzog, procureur général des Sulpciens et postulateur de la cause de Jeanne d'Arc, présente au cardinal Martinelli, préfet de la congrégation des Rites, le bref de la béatification, en le priant d'en ordonner la lecture. Cette permission accordée, il en sollicite la confirmation auprès du cardinal Rampolla, en sa qualité d'archiprêtre de la basilique, puis la lecture en est donnée à haute voix par un bénéficiaire de saint Pierre.

A peine est-elle terminée que la « Gloire », au-dessus de la chaire de saint Pierre, s'illumine et dans un rayonnement éblouissant de lumière électrique l'image de la Bienheureuse, débarrassée de son voile, apparaît. M<sup>sr</sup> Touchet, évêque d'Orléans, debout devant l'autel, entonne alors le *Te Deum* dont les versets sont continués par la chapelle Ginlia, soutenus par les grandes orgues, et alternés par la foule frémissante d'une émotion sacrée, tandis que les cloches, lancées à toute volée, annoncent à la Ville éternelle que Jeanne d'Arc est béatifiée.

L'instant est inoubliable.

L'hymne se termine par la première supplication officielle de l'Eglise :  
*Ora pro nobis, Beata Joanna !*

Puis, c'est l'oraison récitée par M<sup>sr</sup> Touchet qui en marque tous les mots par des accents dans lesquels passe tout son cœur ; puis, c'est la messe qu'il chante, pendant qu'un chœur à huit voix inégales en redit les harmonies qui montent vers la coupole, emportant les émotions de tous ; on dirait que les âmes fauchées comme les beaux épis d'une moisson, s'élèvent ensuite en un moment de gratitude devant l'image de Jeanne qui rayonne au-dessus de l'autel.

La cérémonie achevée, la multitude quitte la basilique comme à regret et s'écoule par l'énorme escalier de pierre dans un éblouissement de soleil, où flotte bien haut l'étendard multicolore montrant la Bienheureuse Jeanne, la personnification la plus parfaite du patriotisme et de la foi dans les flammes du bûcher.

Dans l'après-midi, dès deux heures, voitures, autos, équipages ramenaient à Saint-Pierre les pèlerins, les pèlerines en mantille, et ce nombre incalculable de curés français qui avaient accompagné les dévôts de Jeanne d'Arc.

Vers cinq heures, entre des haies de têtes qui se tendent et sur lesquelles planent les ailes blanches des cornettes des religieuses de Saint-Vincent de Paul, s'avance comme une apparition le souverain Pontife, sur la *sedes gestatoria*, encadrée par la Cour Pontificale.

Un frisson court sur la multitude qui ne prie pas, qui n'applaudit pas, mais qui exhale son émotion dans le chant cent fois redit du :

Je suis chrétien !  
Voilà ma gloire,  
Mon espérance et mon soutien,  
Mon chant d'amour et de victoire ;  
Je suis chrétien.

Cinquante mille poitrines ébranlent les voûtes de l'église, en redisant ce credo populaire. On s'écrase, on se pousse, des mouchoirs s'agitent, des plaintes s'étouffent, on ne voit ni les fraises espagnoles des canériers, ni les capes, ni les épées, ni les haliebards de la garde suisse, ni les ors, ni les argents, ni les croix. On ne voit que Pie X, oiffé de la calotte blanche,

bénissant à droite, à gauche, très pâle, mettant tout son cœur dans ses regards, pour que tous puissent y voir de plus près la source de cette foi chrétienne dont chacun se réclame pour avoir un droit plus particulier à son amour de Père.

Depuis plusieurs heures, on attendait cette vision. Elle est rapide, elle laisse comme une impression de rêve, d'irréel. Le Souverain Pontife n'est pas revêtu des habits pontificaux. Selon le cérémonial, il porte la soutane blanche, le rochet, l'étole rouge et la mosette.

Arrivé devant l'autel, le Pape descend de la *sedes gestatoria*, et s'agenouille tandis que l'on expose le Saint Sacrement.

L'hymne de la nouvelle Bienheureuse est alors chantée, son oraison redite par l'évêque d'Orléans; c'est le *Tantum ergo sacramentum* qui vient rappeler que la gloire, la vertu viennent du Christ et doivent lui retourner; c'est la bénédiction du Christ souriant dans son Eucharistie, c'est le retour de Pie X que tous suivent du regard en attendant la joie de le revoir le lendemain dans la solennelle audience qu'il donnera aux Français.

Pour permettre au nombre incalculable de pèlerins d'y prendre part, l'audience eut lieu le lendemain, lundi, dans l'immense nef centrale de Saint-Pierre.

Devant le maître-autel, le trône pontifical avait été dressé sous un baldaquin à la droite duquel était un étendard semblable à celui que portait Jeanne quand elle chassa les Anglais de France. A droite du trône se trouvait la tribune royale réservée au duc d'Alençon.

En attendant le Saint Père, les pèlerins chantent le Credo à l'unisson; l'espoir d'un chacun s'enracine ainsi dans la foi de tous. La profession d'une commune croyance chantée à haute voix, en face du tombeau du Prince des Apôtres, est d'un saisissant effet, et c'est au milieu de ces affirmations de la soumission des esprits à l'autorité de l'Eglise que le Pape arrive porté sur la *sedes gestatoria*.

D'une voix claire et vibrante, M<sup>sr</sup> Touchet commente la parole du Pape qui célèbre l'unité de l'Eglise, la fidélité de l'épiscopat français: les évêques de France sont réunis en demi-cercle autour du trône. Derrière eux, se tient le groupe de députés et sénateurs français.

Au discours de l'évêque d'Orléans succède le discours pontifical que Pie X prononce en français et qui produit une inoubliable impression. On ne saurait l'analyser tant chaque parole est chargée des plus profondes vérités.

Quand Pie X a fini de parler et qu'il a sanctionné ses paroles de toutes les bénédictions que, d'un large geste, il distribue à l'assemblée, il quitte son trône pour aller embrasser le vénérable cardinal de Lyon assis non loin de lui, mais que les infirmités clouent sur un fauteuil; en sa personne, ce sont les évêques de France que le Pape embrasse.

Enfin Pie X remonte sur la *sedes gestatoria*, traverse une seconde fois la basilique, lorsque un drapeau français incliné sur son passage en signe d'hommage est saisi par lui, porté à ses lèvres, et baisé longuement.

Dans le symbole de la patrie, c'est la France entière qui est dans les bras du pontife romain! L'enthousiasme devient indescriptible; tout le monde a les larmes aux yeux et un cantique d'allégresse clot cette incomparable manifestation.

L'épée de Jeanne, la vierge guerrière, a été vénérée par le Vicaire du Christ: c'est le plus bel hommage rendu à la mission de la France dans le monde.

DON PAOLO-AGOSTO.

Directeur-propriétaire . . . . . L'abbé L. LINDSAY.